VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 MAI 1936 — NUMERO 2

Ad... ...espondance à ...e"
... $2.00
... $2.50
... $3.00



# LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

# S. E. le Cardinal Villeneuve arrivera au milieu de nous mardi

## SA SAINTETÉ PIE XI INAUGURE L'EXPOSITION DE LA PRESSE

**L'Exposition du Vatican porte sur la presse catholique de 112 pays, mais la Russie et l'Allemagne n'y participent pas.**

ROME — Sa Sainteté le Pape Pie XI a inauguré le 12 mai la grande Exposition de la Presse Catholique. Cette Exposition, comme l'on sait, se tient dans un pavillon construit spécialement en vue de cet événement, au Vatican.

Le Pape a adressé la parole à l'ouverture de cette Exposition universelle. Il était entouré de tous les Cardinaux de la Curie, du corps diplomatique attaché au Saint-Siège, du Grand Maître de l'Ordre de Malte, des membres du gouvernement de la Cité Vaticane, des membres de la Cour Papale, des prélats romains, et des représentants de tous les comités nationaux d'organisation de l'Exposition de la presse catholique.

**Hommage au Pape**

A l'arrivée du Pape au pavillon de l'Exposition, le comte Giuseppe della Torre, président du Comité central d'organisation de l'Eposition prononça une brève allocution déclarant que l'Exposition de la Presse Catholique avait pour but de consacrer cette presse au Vicaire du Christ, et qu'elle constituait aussi un hommage filial au Pape.

"L'ouverture de cette exposition", dit Sa Sainteté, "coïncide avec la triomphale nouvelle d'une bonne et grande paix. Cette paix devrait être et sera, Nous l'espérons, une prélu- de fructueux et coefficient à la vraie paix européenne et mondiale dont cette exposition même devrait être et est un clair symbole et une preuve réelle d'un instrument efficace de fervente et confiante invocation en plusieurs langues à tous, à Dieu et aux hommes, dans le ciel comme sur la terre: Paix, paix, paix!"

Le Saint-Père a attiré l'attention sur le fait que la Russie et l'Allemagne ne participent pas à l'exposition.

L'exposition porte sur la presse catholique de 112 pays.

## Première visite d'un Cardinal canadien dans l'Ouest

**Son Eminence arrivera à Winnipeg mardi soir — Réception à la gare du Pacifique Canadien par les autorités religieuses et civiles et cortège jusqu'à l'Archevêché de Saint-Boniface — Le Cardinal passera la journée de mercredi à St-Boniface et celle de jeudi à Winnipeg — Réception au Collège mercredi soir.**

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, arrivera en gare du Pacifique Canadien, à Winnipeg, le 26 au soir à 7 h. 45. Il sera salué à la gare par les autorités religieuses et civiles. Un cortège se formera et accompagnera Son Eminence jusqu'à l'archevêché de Saint-Boniface.

**A Saint-Boniface**

Son Eminence, escortée du clergé, se rendra alors à la cathédrale où Son Excellence Monseigneur Yelle lui souhaitera la bienvenue. Après la réponse du cardinal-archevêque, il y aura salut du Très Saint Sacrement.

A la suite de la cérémonie religieuse, Son Eminence se rendra sur le terrain de l'archevêché, où la Société Sain-Jean-Baptiste lui présentera ses hommages. Si le temps le permet, la chose se fera en plein air. Dans le cas contraire, la réception aura lieu à l'intérieur de l'archevêché. La population de Saint-Boniface aura alors l'occasion de venir saluer Son Eminence.

Le lendemain 27, le cardinal Villeneuve dira la messe à la cathédrale, à huit heures, en présence du clergé, des communautés religieuses et des fidèles. A cette messe, le chant sera exécuté par les petits garçons de la Maison-Chapelle.

A midi il y aura un dîner à l'archevêché où les membres du clergé et les représentants des communautés religieuses seront convoqués.



Son Eminence le Cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec

Dans l'après-midi, visite des institutions de la ville. Vers cinq heures, il y aura réception à l'hôtel de ville.

Le souper se prendra au Juniorat de la Sainte-Famille.

Dans la soirée, vers huit heures et demie, Son Eminence sera reçue par les autorités du Collège et de l'Université. On sait que le cardinal-archevêque de Québec est chancelier de l'Université Laval.

**A Winnipeg**

Le jeudi 28, Son Eminence se rendra à Winnipeg où elle passera la journée. A 9 h. du matin, Son Eminence célèbrera une messe basse à la cathédrale Sainte-Marie. A 11 h., réception au Collège Saint-Paul et à 11 h. 45 à l'Académie Sainte-Marie. A midi trente, le dîner y sera servi à Son Eminence et aux membres du clergé. Dans l'après-midi, Son Eminence visitera les différentes institutions religieuses de la ville.

Le soir, à 7 h., il y aura réception publique à l'archevêché. Son Excellence Mgr Sinnott tient à en faire une grande démonstration catholique et il demande le concours de tous les curés de Winnipeg pour y réunir le plus de paroissiens possible.

Son Eminence le cardinal Villeneuve partira pour l'Ouest jeudi soir à 9 h. 30.

C'est la première fois qu'un cardinal canadien visite l'Ouest. Aussi l'événement sera salué avec joie par les catholiques et par toute la population en général. Avant de devenir archevêque de Québec en décembre 1931, le cardinal Villeneuve avait été le premier évêque de Gravelbourg, où il résida un peu plus d'un an.

## Le Concours de Catéchisme et la Fête de la Doctrine Chrétienne dans le Diocèse de Saint-Boniface

**Le Concours de Catéchisme pour les élèves du grade VI aura lieu dans les paroisses le samedi 30 mai.**

**De la dernière lettre pastorale de Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, nous détachons cette partie qui a trait au concours de catéchisme et à l'institution de la fête de la Doctrine chrétienne:**

F...

Le moyen le plus indispensable pour inspirer une juste appréciation de la valeur de notre sainte foi, c'est sans contredit l'instruction religieuse de l'enfance et de la jeunesse. Plusieurs fois déjà, mes très chers Frères, je vous ai entretenus de ce sujet. Je voudrais aujourd'hui apporter quelques précisions au règlement promulgué en septembre dernier pour nous conformer au décret de la S. C. du Concile du 12 janvier 1935, concernant l'enseignement du catéchisme. Il s'agit pour le moment du concours déjà annoncé pour les élèves du sixième grade et de la journée de la doctrine chrétienne.

**Concours le 30 mai**

Le concours aura lieu quinze jours après le concours de l'Association d'Education des C. F., c'est-à-dire, cette année le 30 mai. Vous voudrez bien, mes Frères, vous conformer exactement aux précisions qui vous seront adressées par Monsieur le Curé à ce sujet.

Les enfants qui réussiront à passer cet examen auront droit à un certificat d'instruction religieuse et ils seront admis à la cérémonie religieuse que l'on a appelée jusqu'ici communion solennelle, mais que je préférerais, pour ma part, pour éviter toute équivoque sur la première communion que doivent faire les enfants arrivés à l'âge de raison, appeler rénovation solennelle des promesses du baptême.

**Fête de la doctrine chétienne**

Quoi qu'il en soit du mot, voici comment la cérémonie elle-même devra être organisée à l'avenir. Cette fête se fera le deuxième dimanche du mois d'août et ce sera la fête de la doctrine chrétienne.

On invitera les fidèles à s'approcher en grand nombre de la sainte table pour y accompagner les enfants de la paroisse qui vont renouveler, à la communion de ce jour, l'engagement de vivre en fervents chrétiens. Cet engagement, leurs parrains et marraines l'ont pris pour eux au jour de leur baptême. Aujourd'hui qu'ils arrivent à l'adolescence, qu'ils connaissent les obligations de leur religion, ils viendront eux-mêmes dire à Notre-Seigneur comment ils entendent lui être fidèles. La prédication portera sur les obligations du chrétien contenues dans les promesses du baptême, obligations auxquelles on ne peut rester fidèles sans une dévotion fervente à la sainte Eucharistie et un grand désir de communier souvent. On fera faire aux enfants qui ont mérité leur diplôme la rénovation des promesses du baptême et la consécration à la sainte Vierge, selon les indications qui seront données à MM. les Curés.

On fera à l'église, l'après-midi ou le soir, la distribution des diplômes et l'on en profitera pour faire une instruction sur "la nécessité de l'enseignement du catéchisme, on y exhortera les parents à procurer cet enseignement à leurs enfants" (8) par tous les moyens à leur disposition.

**L'oeuvre des catéchismes**

Enfin, on fera ce jour-là une quête spéciale pour l'oeuvre des catéchismes. Nous avons, depuis deux ans, à Saint-Boniface, et dans plusieurs endroits du diocèse au cours des dernières vacances, essayé d'organiser des classes de catéchisme données par des religieuses ou des catéchistes laïques volontaires. Nous voulons par là atteindre tous les enfants qui n'ont pas d'enseignement religieux à l'école. Jusqu'à date, nous avons atteint environ 1,000 enfants. Il faudrait au moins doubler nos effectifs actuels pour atteindre tous les enfants dont nous venons de parler. Les personnes qui s'engagent dans cette oeuvre ne demandent aucune rétribution, mais il y a quelques dépenses de transport, de pension, de catéchismes et d'effets religieux à donner aux enfants. L'an dernier, les dépenses ainsi encourues se sont élevées à près de $200.00. Il me semble que les fidèles qui ont le bonheur d'avoir très facilement tout l'enseignement religieux dont ils ont besoin, doivent avoir à coeur de nous venir en aide dans cette oeuvre de toute première nécessité. Avec une organisation un peu perfectionnée et une somme de $400.00 par année, il nous serait possible, je pense, de faire parvenir jusque dans les centres les moins favorisés quelque chose de la bonne nouvelle de l'Evangile. Les fidèles voudront bien se rappeler le but apostolique poursuivi par cette oeuvre des catéchismes et nous aider dans toute la mesure de leurs ressources.

(8) Décret du 12 janvier 1936.

## LA JUSTE PART QUI NOUS REVIENT DANS LES FONCTIONS PUBLIQUES

**M. H.-C. Brunelle, député de Champlain, revendique les droits des Canadiens français — Des statistiques intéressantes.**

OTTAWA — Dans un discours de belle tenue, le nouveau député libéral de Champlain, M. H.E. Brunelle, a revendiqué à la Chambre des Communes, pour ses compatriotes de langue française, la juste part qui leur revient des fonctions publiques.

M. Brunelle a parlé en français: "Comme j'ai l'intention de faire une réclamation en faveur de l'élément français du Canada, dit-il, je vais parler dans ma langue maternelle et pour ce faire je n'offre aucune excuse, car, en réalité, il est regrettable que les circonstances nous forcent si souvent à parler en anglais."

**L'harmonie entre les races**

Voici comment M. Brunelle s'est exprimé à propos des fonctions publiques:

"Il faut que l'harmonie règne entre les deux grandes races de notre pays. Personnellement, je n'ai pas de griefs contre l'élément qui représente la majorité des citoyens. J'ai vécu dans la Saskatchewan pendant près de vingt ans, au milieu de nos compatriotes de langue anglaise et je n'ai pas à me plaindre d'eux. Au contraire, ils ont des qualités d'affaires et de discrétion que nous devrions imiter.

"Je crois cependant entendre dans la province de Québec un murmure de mécontentement quant au nombre des fonctions détenues par les Canadiens de langue française dans l'administration fédérale. Voici quelques chiffres que je désire citer à ce sujet.

**Quelques chiffres**

"En 1932 — et la situation s'est considérablement empirée depuis — sur 40,638 fonctionnaires, il y en avait 8,142 de langue française, c'est-à-dire 20.03 pour cent; la part des Canadiens français, vu la proportion qu'ils représentent dans la population, aurait dû être de 13,546 fonctionnaires, soit un tiers du total. Si l'on examine la question sous l'aspect salaire, la situation des Canadiens français est encore moins bonne. Sur un total de plus de $66 millions payés en salaires aux fonctionnaires, la part des Canadiens français n'était que de $12 millions et demi. La population française du Canada, un tiers de la population totale, aurait dû assurer aux fonctionnaires de langue française un tiers des salaires, soit 22 millions et un tiers.

**On demande justice**

"Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de mes remarques. J'expose une situation tout simplement. Ce n'est pas encore le temps de faire des reproches amers, de montrer de la rancoeur et encore moins de faire des menaces. Je dis seulement que si une province doit partager le fardeau, payer sa part de taxes, faire sa part de sacrifices, elle doit également avoir sa part de compensations. Donnons justice à qui justice est due. Evitons qu'une partie de la population canadienne en vienne à se croire maltraitée ou persécutée; car alors il y aura friction et tous en souffriraient puisque nous sommes ici pour y rester et pour vivre ensemble."

M. Brunelle a félicité le ministre de Finances, M. Dunning, et l'a remercié d'avoir fait tenir aux journaux français une version française de son discours du budget, le jour même où il l'a présenté.

## UN INCIDENT A LA CHAMBRE

**Le chef du Crédit social lit une déclaration anonyme qui provoque un sérieux tapage.**

OTTAWA — M. John Blackmore, chef du groupe du Crédit social, a créé une sensation à la Chambre des Communes, jeudi après-midi. Il combattait la résolution Lapointe ayant pour objet de modifier la constitution du Canada sur deux points afin de permettre au fédéral de garantir les prêts aux provinces et d'autoriser les provinces à percevoir certains impôts indirects.

Les puissances financières cherchent à réduire le monde en esclavage, avait commencé par dire M. Blackmore. Et pour le démontrer, il avait entrepris de lire une lettre "d'un homme qui s'y entend en la matière." Cet épistolier anonyme a écrit à M. Blackmore que le plus grand danger que court actuellement le Canada provient des intrigues entre des financiers des Etats-Unis, la Banque du Canada et une autre personne, intrigues qui ont pour but de faire modifier la constitution de telle façon que le Canada soit dominé par Wall Street.

**Du vacarme**

Grand vacarme aux banquettes ministérielles ainsi qu'aux banquettes conservatrices. Le ministre des finances, M. Dunning, exige que M. Blackmore cite le nom de son correspondant, à moins qu'il n'assume lui-même la responsabilité de ce qu'il vient de dire ou de lire.

M. Blackmore ne veut acquiescer ni pour l'une ni pour l'autre chose.

M. Dunning, M. Bennett, M. Mackenzie King et maints autres députés, tant libéraux que conservateurs, protestent vigoureusement et bruyamment.

M. Blackmore accepte simplement de retirer ce qu'il a dit. La malencontreuse idée lui vient toutefois d'ajouter: "Je suis tout de même content que les membres de cette Chambre aient entendu ce que j'ai dit."

Nouveau vacarme. M. Bennett, de plus en plus scandalisé, outré, demande que les propos de M. Blackmore soient biffés du Hansard. Le président du comité acquiesce.

## COUP D'ETAT EN AUTRICHE

**Le chancelier von Schuschnigg, devenu dictateur, écarte du gouvernement von Starhemberg.**

VIENNE—Le chancelier Kurt von Schuschnigg est devenu pratiquement le dictateur de l'Autriche, par décision du président Miklas.

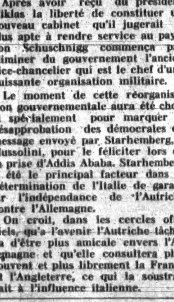
L'acte du président de l'Autriche est considéré comme un coup d'Etat pour débarrasser le gouvernement de l'influence des troupes farscistes du prince Ernest von Starhemberg.

Après avoir reçu du président Miklas la liberté de constituer un nouveau cabinet qu'il jugerait le plus apte à rendre service au pays, von Schuschnigg commença par éliminer du gouvernement l'ancien vice-chancelier qui est le chef d'une puissante organisation militaire.

Le moment de cette réorganisation gouvernementale aura été choisi spécialement pour marquer la désapprobation des démocrates du message envoyé par Starhemberg, à Mussolini, pour le féliciter lors de la prise d'Addis Ababa. Starhemberg a été le principal facteur dans la détermination de l'Italie de garantir l'indépendance de l'Autriche contre l'Allemagne.

On croit, dans les cercles officiels, qu'à l'avenir l'Autriche tâchera d'être plus amicale envers l'Allemagne et qu'elle consultera plus souvent et plus librement la France et l'Angleterre, ce qui la soustrairait à l'influence italienne.

### Médaille d'Or



**Louis Létienne.**
du Collège de Saint-Boniface, gagnant de la médaille d'or offerte par l'Université à l'élève qui a le mieux réussi dans les examens de quatrième année au cours des Arts.

### Association d'Education des C. F. du Manitoba

**AVIS AUX CERCLES PAROISSIAUX**

Afin d'éviter toute erreur possible, nous répétons ici que le Congrès général de l'Association d'Education, le onzième depuis sa fondation, aura lieu les 15 et 16 juillet prochain. Ce congrès ne peut manquer d'attirer tous ceux qui pourront y assister parce qu'il marquera solennellement le vingtième anniversaire de la fondation.

Nous rappelons également à nos Cercles Paroissiaux que tout amendement à la Constitution qu'ils désirent soumettre au congrès, devra nous parvenir au moins un mois avant cette date. Le temps est aussi arrivé pour eux de choisir leurs délégués et de nous en envoyer les noms. Chaque cercle paroissial a droit à un délégué par cent ou fraction de cent de population catholique de langue française, pour la campagne, et à un délégué par deux cents ou fraction de deux cents, dans les villes.

LE SECRETAIRE.

## Un inspecteur d'école de langue française au Manitoba

Le ministère de l'instruction publique du Manitoba a annoncé vendredi, la nomination de M. C.-J. Muller, de Transcona, comme inspecteur des écoles publiques. Il remplit la vacance causée par le décès, survenu il y a quelques semaines, de W.-C. Hartley, de Minnedosa.

M. Muller résidera à Ericksdale. M. R.-E. Beecher, inspecteur de ce district, a été transféré à Minnedosa.

M. Muller, qui est d'origine alsacienne, est né à Saint-Boniface et a fait ses études au Collège de cette ville. Il compte treize années d'enseignement dans la province, aussi bien dans les écoles rurales que dans les "high schools." Il a enseigné notamment à l'Académie Ritchot de Saint-Norbert et à l'Institut Collégial de Transcona, où il était au moment de sa nomination. M. Muller est diplômé de l'Université du Manitoba et de l'Ecole Normale de Winnipeg.

Depuis la retraite de M. Goulet, il y a quatre ou cinq ans, il n'y avait pas d'inspecteur de langue française au Manitoba. Nous sommes heureux de féliciter notre distingué compatriote de la flatteuse promotion dont il est l'objet.

PARIS — Me Henri-Robert, avocat, membre de l'Académie française, est décédé à Paris. Il avait 74 ans.

## MANITOBAINE DE 103 ANS

**Mme Nancy Poitras, de Winnipeg, est née en 1833 au Fort Auguste (aujourd'hui Edmonton).**

Mme Nancy Poitras, 362, avenue McMillan, Winnipeg, célébrait vendredi dernier son 103e anniversaire. Elle vit paisiblement avec ses enfants et petits-enfants et, malgré son grand âge, fait encore sa part de travail à la maison. Sa plus grande joie est de prendre soin de ses deux arrières petits-enfants, à qui elle se plait à raconter des histoires du bon vieux temps dans le Nord.

Née au Fort Auguste (aujourd'hui Edmonton) en 1833, Mme Poitras était fille de Louis Plante, qui avait la garde de la palissade autour du fort. Elle se souvient qu'un jour son père, avec deux compagnons, à la suite d'un hiver très rigoureux, sortit de la palissade afin d'aller chercher du fourrage pour les chevaux mourant de faim. L'un d'eux fut tué par les Indiens et Louis Plante reçut une balle dans l'épaule.

A l'âge de sept ans, Nancy Poitras fit avec sa famille, en 1840, le long voyage d'Edmonton à Winnipeg où elle a toujours résidé depuis. Elle n'a pas oublié les grandes chasses aux bisons auxquelles elle prenait part chaque année pendant sa jeunesse. Bien des choses ont changé depuis ce temps-là et pas toutes pour le mieux, selon le sentiment de la vénérable centenaire, qui désapprouve formellement certaines coutumes de jeunes filles d'aujourd'hui.

## Le Congrès de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

La date du congrès annuel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta a éé avancée, afin de la faire coïncider avec la visite de Son Eminence le Cardinal Villeneuve et le sacre de Mgr J. Coudert, O.M.I. Ce congrès aura donc lieu les 7, 8 et 9 juin à Edmonton.

## Les 25 mai et 23 juin fêtes légales

OTTAWA — Le département du secrétaire d'Etat a annoncé que la fête de la reine sera célébrée cette année le lundi 25 mai, le 24 étant un dimanche. La fête de la reine est jour de congé national. Il en est ainsi pour le jour de l'anniversaire de naissance du roi. A l'avenir cette fête sera célébrée le 23 juin, date de la naissance d'Edouard VIII. Le 3 juin ne sera plus fête légale.

## LES COMMUNES ADOPTENT LE BUDGET

**L'amendement des C.C.F. et le sous-amendement du Crédit social sont rejetés par de grosses majorités.**

OTTAWA—La Chambre des Communes a voté sur le budget.

Le sous-amendement du Crédit social a d'abord été rejeté par 198 voix contre 16. Seuls les députés du Crédit social ont appuyé leurs sous-amendement.

L'amendement cécéeffiste, mis aux voix ensuite, a été également rejeté. Le vote a été de 210 à 8. Mle MacPhail a été seule à se joindre aux partisans de M. Woodsworth.

Ces deux votes pris, la Chambre s'est dispensée d'un troisième scrutin sur le budget lui-même. Il se trouve adopté par le fait du rejet du sous-amendement et de l'amendement.

**L'amendement des C. C. F.**

L'amendement cécéeffiste, proposé par M. Angus MacInnis (Vancouver-Est), était ainsi conçu:

"Que cette Chambre regrette que les propositions soumises par le ministre des Finances soient totalement insuffisantes pour faire face à la situation alarmante et grave qui existe au Canada et semblent indiquer que l'on admet comme inévitables la pauvreté et les dettes dans notre pays.

"Bien qu'elle accueille avec plaisir la réduction du tarif sur certains articles de première nécessité, cette Chambre déplore l'augmentation de l'impôt de vente qui retombe si lourdement sur les épaules de ceux qui sont le moins en mesure de le supporter, réduisant encore ainsi le pouvoir d'achat déjà insuffisant des masses.

"Cette Chambre regrette aussi que le Gouvernement n'ait pris aucune mesure pour amoindrir l'inégalité du revenu en imposant des taxes sur les revenus élevés et en prélevant une part des gros capitaux accumulés, dans l'intention d'alléger la dette nationale."

**Le sous-amendement**

Le sous-amendement du Crédit social, présenté par M. R. G. Hansell (MacLeod), se lisait comme suit:

"Cette Chambre regrette aussi qu'aucune mesure n'ait été prise pour décréter

1. Que chaque accroissement de la richesse réelle de la nation doit être accompagné d'une augmentation de la demande effective possible des produits dont ses citoyens ont besoin;

2. Que le droit que peut avoir chaque individu de recevoir des marchandises et des services doit dépendre de moins en moins du travail;

3. Que la réglementation de l'émission et du rachat de la monnaie doit automatiquement s'adapter aux besoins de notre système économique. La politique financière doit être déterminée par les exigences industrielles et nationales et doit abolir ainsi tous les obstacles à la production et à la distribution efficace des marchandises et des services, de sorte que toute la population de notre pays puisse jouir des avantages auxquels lui donne droit sa capacité de production."

# L'Histoire de l'Ouest Canadien à l'Ecole Primaire

**Causerie faite à l'Institut Collégial Saint-Joseph de Saint-Boniface, le 16 avril 1936, devant le personnel enseignant de langue française du Manitoba.**

(Suite)

### Notre histoire à nous

L'histoire de l'Ouest français est celle du Canada tout entier, mais n'est-ce pas à nous, Canadiens français de l'Ouest, qu'il appartient plus spécialement de la cultiver avec amour, de nous y attacher, d'en tirer tout le profit possible? Ces événements qui se sont passés ici même, ces personnages qui ont foulé le sol que nous foulons, nous touchent de plus près, nous parlent plus directement au coeur. Ils sont nos témoins, notre force et notre appui. L'un de ceux qui ont le plus fait pour nous prêcher la vertu souveraine de l'histoire nationale, l'abbé Lionel Groulx, a dit fort justement: "A chacun des groupes français qui, là même où se déploie leur destin, ont besoin de trouver des raisons de fierté, des arguments de défense qui leur sont propres, à eux de recueillir le témoignage de leur grandeur et de leur droit (1)."

Avons-nous suivi ce conseil salutaire? Les écrits ne manquent pas qui mettent en relief les divers aspects des origines françaises et catholiques de l'Ouest; mais dans quelle mesure le public s'y intéresse-t-il? Pour ma part, j'ai souvent constaté avec surprise combien notre jeunesse instruite — ou soi-disant telle — ignore déplorablement cette histoire du pays qui l'a vue naître. Ne cherchons pas ailleurs la raison d'un patriotisme languissant: il est sevré de son aliment naturel et vivifiant.

Mais il n'est jamais trop tard pour redresser une erreur ou une lacune d'éducation. Vous en particulier, qui avez pour mission de former les générations nouvelles, vous ne sauriez négliger plus longtemps ce facteur indispensable. Permettez-moi un conseil. A vos heures de loisir, mettez-vous bravement à l'étude de l'histoire de l'Ouest. Je vous promets des soirées délicieuses, supérieures à celles que vous passerez n'importe où, en compagnie de qui que ce soit. Il ne sera pas nécessaire pour cela de vous imposer l'achat de livres nombreux et coûteux. En fait, la plupart de ceux utiles à cette fin devraient se trouver déjà dans votre bibliothèque scolaire. S'ils n'y sont pas, parlez-en à vos commissaires et demandez-leur d'en faire l'acquisition.

Les riches trésors que vous aurez accumulés dans ces lectures captivantes et substantielles, il ne restera plus qu'à les faire passer dans votre enseignement. Ce sera chose facile.

### Comment s'y prendre

Je crois entendre des protestations muettes: "Allons, bon! Encore une nouvelle matière!... Où prendre le temps pour des leçons d'histoire de l'Ouest qui figurent à peine dans le programme des grades sept et huit?..."

Evidemment, le conférencier a eu tort de se présenter comme une espèce d'instituteur. Vous vous rendez compte en ce moment qu'il n'est qu'un simple journaliste, ne comprenant rien au métier et aux exigences de la situation.

Permettez. Il n'est pas question de vous imposer une matière nouvelle. Mais si les origines de l'Ouest canadien vous sont familières, si vous fréquentez les livres qui traitent de ce passé essentiellement nôtre, il me semble que tout votre enseignement s'en trouvera vivifié et fécondé. Quand il s'agira de leçons d'histoire proprement dites prévues par le programme, vous les aborderez avec plus d'enthousiasme et plus d'assurance. Vous ne manquerez pas alors de rectifier et de compléter au besoin le manuel scolaire souvent inexact et tendancieux. Mieux encore, si vous avez réellement le feu sacré, — et cela viendra, je vous en réponds, — ce sont tous vos élèves, petits et grands, programme ou non, qui pourront bénéficier journellement de vos connaissances historiques.

L'enfant, vous le savez, est un sensible, un imaginatif. Dans son cerveau, les empreintes se fixent au moyen d'images qui parlent à son imagination et à son coeur. Lui dire avec emphase que l'histoire de son pays est admirable, que les Français furent héroïques (comme toujours) mais succombèrent sous le poids de la force, et autres phrases creuses, c'est gaspiller son temps et ses efforts oratoires. Les sèches nomenclatures de faits et de dates ne valent guère mieux. Il n'en restera rien. Ce que vos élèves demandent, ce qu'ils sont en mesure de goûter et d'assimiler, ce sont des récits, des anecdotes, des dialogues propres à mettre en relief la leçon que vous leur destinez. Vous leur racontez fréquemment des histoires, quand ils ont été sages ou qu'ils ont besoin de détente. Vous donnez aussi des dictées, des exercices de composition; vous faites des lectures à haute voix. C'est le moment de puiser dans le riche fonds historique de l'Ouest.

### Récits d'histoire

Vous n'aurez que l'embarras du choix. Récits de découvreurs et de coureurs de bois? Les voyages de Radisson et ceux de la Vérendrye fournissent de nombreux incidents qui illustrent l'énergie, la hardiesse et l'endurance de ces fameux explorateurs.

Récits de missionnaires? Vous en glanerez tout le long des vies des plus célèbres d'entre eux, depuis Mgr Provencher, le fondateur de l'Eglise de l'Ouest, jusqu'à Mgr Turquetil, l'apôtre des Esquimaux, en passant par le Père Lacombe, Mgr Taché, Mgr Grouard et les autres. Vous n'ignorez pas que l'oeuvre admirable des Soeurs Grises dans l'Extrême-Nord fait l'objet de l'un des très beaux livres du Père Duchaussois (1).

Récits de combats sur terre et sur mer? Les plus rudes batailles entre Anglais et Français, alors que les deux peuples se disputaient âprement la prépondérance sur ce continent, ont eu pour théâtre les côtes de la baie d'Hudson, aujourd'hui territoire du Manitoba. Les légendaires exploits de Pierre Le Moyne d'Iberville dépassent tout ce que l'on peut imaginer dans ce genre épique.

Les aventures de Marie-Anne Gaboury parmi les Indiens sont plus palpitantes que celles de Madeleine de Verchères. Songez que pendant cinq ans la petite Canadienne de Maskinongé fut la seule femme blanche dans tout le Nord-Ouest, exposée, elle et ses enfants, à des dangers qu'il est impossible d'évoquer sans frémir.

Il y a aussi les rencontres des Bois-Brûlés avec les bandes indiennes ennemies, dont la plus fameuse demeure celle du Grand Coteau du Missouri, en 1851, où quatre-vingts Métis, encouragés par la présence de l'abbé Laflèche, repoussèrent l'assaut formidable de deux mille Sioux. Ce récit a un point de supériorité sur le combat plus retentissant de Dollard au Long-Sault: il se termine par la victoire des Français!

### Le 1er janvier 1845

Toutes les histoires de sauvages ne sont pas forcément tragiques. Il en est de simplement drôles. Telle celle-ci qui est inédite et me revient à la mémoire en voyant ici tant de bonnes Soeurs Grises. C'était le 1er janvier 1845. Les religieuses, comme vous le savez, n'étaient arrivées au pays que depuis six ou sept mois. C'était donc leur premier jour de l'An à la Rivière-Rouge. On leur avait dit: "Les Indiens ont l'habitude de visiter leurs amis et connaissances. Préparez-vous à les recevoir. Entre femmes, l'usage est de s'embrasser..." Les religieuses avaient compris: elles désiraient tant manifester leur sympathie à ces pauvres gens! Il y eut en effet chez elles, après la grand'messe, un défilé pittoresque d'Indiens et d'Indiennes emmitouflés, dans leur "couverte" pour me servir du mot consacré. L'hiver était épouvantable, — de 40 à 50 degrés au-dessous de zéro, — à peu près comme celui que nous venons de traverser. Aux femmes, les Soeurs donnaient une accolade fraternelle, aux hommes une vigoureuse poignée de main; et les bons sauvages s'en allaient ravis de tant de gentillesse. Un peu plus tard, une "couverte" se présenta seule. Soeur Saint-Joseph, la plus jeune de la communauté, s'avança la première et posa précipitamment sur les joues de la visiteuse deux baisers sonores. Mais elle recula aussitôt, interdite. Celle qu'elle avait prise pour une Saulteuse était un Saulteux!...

L'histoire est rigoureusement authentique. Les Soeurs Grises l'ont même jugée digne d'être consignée dans leurs célèbres Annales.

En choisissant ainsi de préférence des récits de chez nous, vous plairez davantage, l'attention se fixera sans effort. Les faits, les personnages et les lieux que vous évoquerez apparaîtront à vos petits auditeurs plus accessibles, plus intéressants, parce que plus près d'eux. Ils tendront à glorifier et à faire aimer la patrie, à resserrer les liens qui rattachent les générations d'aujourd'hui à celles d'autrefois, à ancrer dans les jeunes cerveaux l'idée que ce pays appartient d'abord aux Canadiens de langue française.

### Paysages historiques

L'histoire comprise et enseignée de cette façon ne saurait se séparer de l'amour de la nature. La transition se fait d'elle-même. Ces plaines, ces forêts, ces collines, ces lacs et ces rivières que nous contemplons sont les mêmes qui, découverts par les Français il y a deux cents ans, sillonnés par nos coureurs de bois et nos missionnaires, constituaient la patrie de nos pères.

Une portion très notable de notre peuple franco-manitobain vit sur les bords de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, — deux cours d'eau qui n'ont rien de particulièrement majestueux, mais qui appartiennent à l'histoire. Une rivière qui coule depuis des siècles, toujours dans le même sens, cela peut sembler banal et mortellement ennuyeux. Mais si l'on s'arrête à penser que cette humble rivière, le grand La Vérendrye et ses compagnons l'ont remontée en canots d'écorce, s'avançant bravement en territoire inconnu pour y faire pénétrer le christianisme et la civilisation; si l'on se représente par l'imagination le bruit des rames sur l'eau scandé par les chansons françaises des "voyageurs" que répercutent les échos d'alentour, ne voyez-vous pas que la modeste rivière s'anime et devient singulièrement éloquente?

Un universitaire américain, John Finley, a écrit dans un beau livre, **Les Français au coeur de l'Amérique**: "Bien des fois, en faisant, ces années dernières, avancer ma barque à la perche ou à l'aviron, sur quelqu'un de ces affluents (du Missisipi), j'ai pensé et dit à mon compagnon: Combien ces rivières seraient moins suggestives, si les Français n'y étaient point passés les premiers avec leur bravoure et leur esprit d'aventure (1)". L'enthousiasme de cet étranger pour le souvenir des gloires françaises, il devrait être facile de le communiquer à nos écoliers et écolières. Pour qu'ils voient défiler sur nos cours d'eau leurs ancêtres les Français, il suffirait d'un simple mot glissé en temps opportun.

Même ceux qui ne sont plus tout à fait jeunes peuvent se livrer avec profit à ce petit jeu salutaire. Il est toujours délicat de se citer en exemple, mais vous me permettrez bien une petite confession. Chaque jour j'ai une pensée pour La Vérendrye en apercevant une berge de l'Assiniboine sur laquelle durent se poser les regards de l'illustre Canadien. Quelle est aujourd'hui la hauteur de l'eau et quelle est la force du courant?... Il n'en faut pas davantage pour se faire une juste idée des conditions du canotage et s'associer aux compatriotes d'il y a deux siècles qui rament en chantant pour atteindre le Fort de la Reine... Quel meilleur excitant pour vous remonter le moral, s'il en a besoin!... Quand je traverse le pont Provencher pour me rendre à Saint-Boniface, oh! alors, les évocations historiques s'entrecroisent avec tant de force qu'il n'est pas toujours facile d'y voir clair; mais avouez qu'il faudrait être bien étourdi ou bien distrait pour ne pas s'évader pendant une ou deux minutes du présent insipide et faire une petite plongée rafraîchissante dans la poésie du passé.

### La petite histoire

Quelle que soit la région que vous habitez, si modeste que soit votre village, il se relie certainement par quelque côté à notre histoire générale. Il y a là, pour vous et pour vos élèves, matière à un captivant travail personnel. La petite et la grande histoire s'entendent fort bien ensemble. Vous aurez soin de les faire marcher de pair afin de mieux inculquer l'attachement à la petite patrie. Pourquoi ne pas entreprendre l'historique de votre paroisse, auquel personne n'a peut-être songé encore? Le couvent de Letellier a donné un exemple qui devrait recruter des imitateurs. Il ne s'agit pas de réussir d'un seul coup un chef-d'oeuvre définitif qui mérite d'être couronné à Paris. Mettez-vous à l'oeuvre tranquillement, quand vous jugerez le moment venu. Faites en sorte d'y intéresser le plus d'enfants possible. Chacun apportant sa pierre, le monument s'élèvera peu à peu et s'embellira d'année en année.

(A suivre)

Donatien FREMONT

(1) Notre maître, le passé, p. 263.

(1) Femmes héroïques.

(1) Les Français au coeur de l'Amérique, page 93.



# ECHOS D'EUROPE

## Les radicaux-socialistes et les communistes français

PARIS — Le parti radical-socialiste a décidé d'agréer l'invitation que le parti socialiste lui a faite d'avoir des représentants dans le cabinet front-populaire qui se formera bientôt, par suite des résultats des élections législatives. D'autre part, le parti communiste, adhérant aussi au Front populaire, déclare qu'il appuiera le nouveau cabinet, mais n'y aura pas de représentant.

## Pie XI et le communisme

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le pape Pie XI a de nouveau signalé les dangers du communisme en recevant des pèlerins catholiques hongrois. Il est un ennemi qui menace tous et chacun de nous, dit-il, et c'est le communisme. Il cherche à pénétrer partout par tous les moyens. Malheureusement, il a déjà réussi à s'introduire à trop d'endroits. Il a recours à la ruse, à la violence. Il prend différents masques.

Sa Sainteté invite les catholiques à ouvrir les yeux et à repousser le communisme sous quelque forme qu'il se présente.

## Le parti communiste français répond au Pape

PARIS — Le parti communiste français a déclaré que la condamnation du communisme que vient de faire le Pape Pie XI était une tentative pour "empêcher la collaboration de tous les hommes de bonne volonté." Il accuse le Souverain Pontife de vouloir prévenir "le travail commun de la solidarité et de la fraternité."

Le Pape à l'inauguration à la Cité du Vatican de l'exposition internationale de la presse catholique, a dit que le communisme était "une embûche pour la dignité individuelle, la sainteté de l'ordre familial, la sécurité de la communauté civile et, par dessus tout, de la religion."

## Edouard VIII viendrait à Vimy le 26 juillet

PARIS — L'agence Havas annonce qu'elle tient de source bien autorisée que Sa Majesté le roi Edouard VIII viendra en France, le 26 juillet prochain, pour assister au dévoilement du monument géant élevé à Vimy à la mémoire des soldats canadiens tués durant la grande guerre. L'agence ajoute que Sa Majesté voyagera en avion et elle considère cette visite comme un geste d'amitié anglo-française.

## Le Hindenburg a traversé en 48 heures

Francfort-sur-le-Mein, Allemagne — Le zeppelin Hindenburg est arrivé jeudi matin à 4 h. 55 (11 h. 55 heure avancée de l'est), ayant accompli son voyage de retour de New-York en 48 heures, 27½ minutes. Il a battu tous les records pour l'envolée dans les deux sens.

## La participation de la France aux Jeux olympiques reste douteuse

PARIS — La question de la participation de la France aux Jeux Olympiques de Berlin cet été sera laissée entre les mains du nouveau gouvernement qui prendra le pouvoir le 1er juin.

Le gouvernement actuel a refusé d'accepter la participation française. Il appert dans les cercles politiques qu'il est "entièrement douteux" que la nouvelle chambre des députés et le gouvernement consentent à verser les fonds nécessaires pour envoyer une équipe à Berlin.

Avant les récentes élections, les extrémistes de la gauche ont organisé plusieurs démonstrations contre la participation de la France aux Jeux de Berlin, demandant le boycottage de cette idée comme un "geste antifasciste."

## L'Italie cultive les territoires conquis

ASMARA — A l'arrière du front italien, tous les territoires occupés par les troupes italiennes ont été défrichés. Un nombre considérable d'instruments aratoires et de tracteurs est arrivé d'Italie pour permettre la mise en culture immédiate du sol.

L'ensemencement des terrains est fait par les soldats au repos.

## Le Négus soutient qu'il n'a pas laissé son pays sans aucun gouvernement

LONDRES — L'empereur Hailé Sélassié a téléphoné, de Jérusalem, à son ministre à Londres, Azas Martin, que le gouvernement de l'Ethiopie n'a pas cessé d'exister. Il a fait savoir qu'avant son propre départ d'Addis-Abeba, plusieurs de ses ministres et de ses généraux ont été former un nouveau gouvernement à Goré, capitale de l'Ethiopie Occidentale.

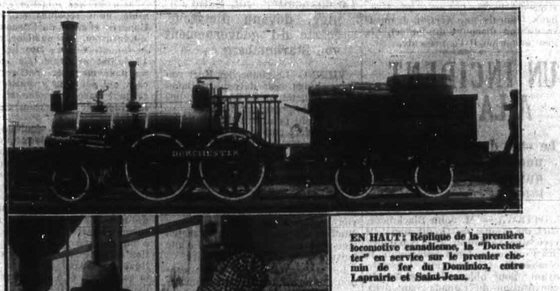
## Examen médical annuel pour tout le monde

REGINA — Le ministre provincial de la Santé, l'hon. J. M. Uhrich, suggère que le gouvernement provincial oblige tous les citoyens de Saskatchewan, hommes, femmes et enfant, à se soumettre une fois l'an à un examen médical. Il soutient que semblable mesure réduirait de 30 pour cent le taux de mortalité.

MONTREAL — Les travaux de parachèvement de l'église St-Louis-de-France vont être entrepris d'ici quelques jours et l'église sera entièrement terminée au 1er décembre de cette année.

SASKATOON — W. Bird, de Winnipeg, a déclaré que le problème du chômage serait résolu dans l'Ouest si l'Est du Canada achetait le charbon de l'Ouest au lieu de celui des Etats-Unis.

# LA PREMIÈRE LOCOMOTIVE CANADIENNE







**EN HAUT:** Réplique de la première locomotive canadienne, la "Dorchester" en service sur le premier chemin de fer du Dominion, entre Laprairie et Saint-Jean.

**EN BAS:** M. Joseph Lactance Goulet, mécanicien vétéran du Canadien National, à sa retraite après 44 ans de service, montre tout ce qui reste de la "Dorchester", l'une des deux plaques sur lesquelles son nom était gravé. A ses côtés, son fils, M. Lazare Goulet, chauffeur du Canadien National en activité, tient le numéro de série d'une locomotive moderne du Réseau national. Tous deux habitent Joliette où la "Dorchester" fit sa dernière course en 1864 et qui est un point de division du Canadien National. A ses débuts, M. J. L. Goulet a conduit une locomotive chauffant au bois comme la "Dorchester".

Dans une vitrine du musée des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette, repose une mince plaque de cuivre sur laquelle ont été gravées dix lettres de style vaguement gothique. Elle est encore plus modeste, plus étroite qu'une plaque de dentiste, mais elle n'en évoque pas moins un siècle d'histoire et l'une des plus merveilleuses sagas de progrès. Car, les dix lettres forment le mot *Dorchester*, nom de la première locomotive canadienne et symbole des cents années d'essor et de perfectionnement qui ont fait le Canada d'aujourd'hui.

Cette locomotive, qui tira entre Laprairie et Saint-Jean, Qué., le premier train à vapeur sur le premier chemin de fer canadien, le *Champlain and Saint Lawrence Railroad*, partie constituante du Réseau Canadien National actuel, a une histoire assez tourmentée.

A cette pionnière manque tous les perfectionnements qui font des locomotives modernes du Canadien National des modèles de force et des chefs-d'oeuvre de mécanique. C'est une modeste machine qui chauffe au bois et roule sur des roues très simples. Ces déficiences lui causent un peu d'humeur. Il lui arrive par exemple de faire des bonds intempestifs sur les rails recouverts d'une mince lame de fer, ce qui lui vaut bientôt le surnom de *Chaton* (Kitten), car elle paraît aux yeux des contemporains enjouée comme un petit chat. Qu'importe! Elle tire bravement, même si elle tousse et éternue souventes fois, les wagons auxquels elle est attelée. Elle convainc voyageurs et hommes d'affaires de l'utilité du chemin de fer, ouvre pour le Dominion une ère de progrès extraordinaire. Bref, elle joue en conscience son rôle de précurseur.

Puis elle est supplantée par des locomotives plus puissantes, plus perfectionnées. On la relègue sur d'autres lignes qui commencent. Elle aide à leur construction. C'est ainsi qu'elle est achetée par Barthélémi Joliette, le fondateur de la ville qui porte aujourd'hui son nom, mais qui s'appelait alors "Industrie". Joliette, qui a hérité avec le nom l'esprit aventureux de l'un des découvreurs du Missisipi, projette de relier sa ville à Lanoraie.

Nous sommes en 1864. La pimpante machine qui faisait gaillardement ses vingt milles à l'heure sur la route Laprairie-Saint-Jean est maintenant très vieillie pour une locomotive. Elle est épuisée. Un beau jour elle éclate et prend feu. L'une des deux plaques de cuivre qui portent son nom est fondue par la chaleur; l'autre est jetée dans un champ où un cultivateur la ramassera plusieurs années plus tard et la portera au Musée de Joliette. Sa carcasse est dispersée, ou vendue à un marchand de ferraille. Personne ne parle plus de la *Dorchester*.

Mais pendant qu'elle repose, simple nom dans une vitrine, le réseau dont elle a tiré le premier train se développe, s'agrandit d'apports étrangers et finalement devient cinq réseaux fondus en un seul, le Canadien National, avec près de 24,000 milles de voies, des télégraphes, des messageries, des hôtels, des bateaux, etc., bref, l'un des plus grands réseaux au monde, car en faisant le Canada économique, en travaillant à la prospérité de tous, il s'est fait lui-même.

Et ses directeurs n'ont pas oublié, eux, les modestes débuts, en juillet 1836, du premier chemin de fer canadien. Ils ont fait construire un modèle exact de la *Dorchester* qui sera exposé cet été, afin que tout le monde puisse mesurer les progrès accomplis depuis cent ans et se rendre compte du rôle immense joué par les locomotives et les trains à vapeur dans le développement de notre pays. Les sacrifices des premiers jours, celui de la *Dorchester* compris, n'ont pas été vains.



## Un quart d'heure au pays du Soleil Levant

par M. P.-E. LEGER, P.S.S.

Un sulpicien canadien, missionnaire au Japon, de retour pour quelques mois dans son pays natal, a bien voulu faire à ses compatriotes, dans une causerie de l'Heure catholique, un rapide voyage au pays du Soleil Levant.

Causerie pleine de fraîcheur et de poésie et tout animée d'un grand souffle apostolique. On y apprend en quelques pages l'histoire du catholicisme sur la terre japonaise, son lent et difficile établissement, ses triomphes et ses revers, ses progrès actuels, ses espoirs.

De nombreux auditeurs ont exprimé le désir de posséder le texte de cette intéressante causerie. L'Ouvre des Tracts a obtenu de M. Léger l'autorisation voulue et elle est heureuse de pouvoir publier ce travail. L'auteur y a joint en appendice une carte géographique et des notes historiques. La couverture est ornée d'un curieux dessin d'un peintre japonais.

Cette brochure se vent 10 sous l'unité, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

PARIS — Le centenaire de la mort d'un grand savant et d'un grand chrétien sera célébré, cette année, à Lyon. Il s'agit d'André-Marie Ampère, physicien et mathématicien, né le 22 janvier 1775 et mort à Marseille le 10 juin 1836.

VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 MAI 1936 — NUMERO 2

Quand on est de race, le culte du souvenir couronne et grandit.

Mgr LANGEVIN

# LA LIBERTÉ

Pour être fiers, les jeunes n'ont besoin que de savoir qui ils sont.

Abbé Lionel GROULX

## Les Etrangers dans la Cité

La lutte contre l'anglicisme n'est pas une nouveauté chez nous. Elle est presque aussi ancienne que le mal dont souffre notre parler. Si des patriotes clairvoyants n'avaient pas jeté le cri d'alarme et organisé la défense, notre pauvre langue française serait aujourd'hui tout à fait méconnaissable.

Les résultats de cette campagne ne sont peut-être pas aussi décisifs qu'on serait en droit de l'espérer, mais il faut tenir compte des circonstances toutes particulières auxquelles nous avons à faire face. Les deux langues vivent au Canada dans un état de promiscuité dangereuse. Les inconvénients n'affectent guère que nous, qui sommes les seuls à pratiquer pour de bon le bilinguisme.

Quoi qu'on en dise, il est difficile de manier habituellement deux langues et de les bien parler. Le français et l'anglais ont une foule de mots communs qui leur donnent une ressemblance superficielle et trompeuse. En passant d'une langue à l'autre, ces mots n'ont pas gardé toute leur signification première, de sorte qu'ils tendent des pièges continuels à ceux qui ne se tiennent pas en garde. De plus, l'anglais, qui corrompt notre vocabulaire, ne respecte pas davantage notre syntaxe. Que de phrases construites avec des mots exclusivement français, mais agencés de telle façon qu'ils trahissent une tournure anglaise!

Même ceux qui ignorent l'anglais pèchent comme les autres, ce qui montre à quel point notre langage courant est infesté d'anglicismes. On l'a dit très justement, notre français est un français de traduction. Les journaux, avec leur menu quotidien de dépêches télégraphiques, de nouvelles, d'annonces, de faits divers traduits ou rédigés trop hâtivement, sont les principaux véhicules de cette invasion des barbares. Les imprimés de toutes sortes, y compris les instructions qui accompagnent les produits alimentaires, pharmaceutiques et autres, donnent à la presse un fameux coup de main.

* * *

Pour résister à une offensive de cette envergure, il faudrait un tir de barrage intense et continu. Hélas! la frontière n'est gardée que par une poignée de francs-tireurs qui se battent héroïquement, parfois avec des armes démodées. Il existe de nombreux manuels destinés à mettre en garde contre les anglicismes et donnant le terme exact à substituer à l'expression défectueuse. Bien peu donnent satisfaction, soit qu'on les trouve notoirement incomplets, soit qu'ils ne se révèlent pas toujours des guides sûrs.

En voici un nouveau qui se recommande par le nom de son auteur et à qui l'on doit faire confiance. Le titre: *Les Etrangers dans la Cité* (1) indique clairement l'oeuvre de dénonciation et d'épuration qu'il se propose. Nul n'était mieux qualifié pour l'entreprendre que M. Léon Lorrain. Le culte de notre parler français a toujours été au premier rang de ses soucis. Journaliste et conférencier, il a maintes et maintes fois attiré l'attention sur les dangers croissants de l'anglicisme. Publiciste de la Banque Canadienne Nationale, il rédige pour sa maison un bulletin mensuel d'une forme impeccable, — et Dieu sait si les "étrangers" sont chez eux principalement dans le monde canadien-français de la finance.

Le petit livre pratique de notre distingué confrère est le couronnement logique de ses efforts dans ce domaine de la préservation de notre langue. Il sera très utile à nos éducateurs qui réclamaient depuis longtemps un manuel de cette qualité. Il sera accueilli avec non moins de faveur par tous ceux qui, soucieux d'améliorer leur langage, regrettaient de ne pas avoir sous la main un auteur faisant vraiment autorité. Le vocabulaire est dressé dans l'ordre alphabétique et en prenant pour point de départ les mots anglais, ce qui est la méthode la plus rationnelle.

M. Lorrain admet que son recensement des *Etrangers dans la Cité* est incomplet. "Il se rencontre toujours, dit-il, des mauvais sujets qui échappent au coup de filet de la police." Les futures éditions de son livre, que nous souhaitons nombreuses, lui permettront de pincer les autres.

Donatien FREMONT

(1) En vente au prix de 75 sous, dans les librairies et chez l'auteur, 558, avenue Rockland, à Outremont, P. Q.

## *Non pas séparatisme mais décentralisation*

Nous sommes heureux d'enregistrer l'adhésion à notre cause de M. Ph. Ferland, brillant avocat de Montréal. Heureux surtout de l'interprétation qu'il nous donne de la pensée du chef de l'Action Libérale Nationale au sujet du séparatisme. Il faut avouer que certaines paroles de ce dernier nous avaient inquiétés. La lettre de M. Ferland les éclaire d'un jour nouveau.

Il semble donc que la déclaration de M. Gouin, à travers ses prudentes réserves, signifie ceci: "Nous voulons rester dans la Confédération, mais à condition qu'on nous y fasse une vie nationale possible en respectant notre autonomie provinciale. Si on ne nous rendait pas cette justice, alors, *mais alors seulement*, il y aurait lieu de songer à cette séparation."

L'expression "pacte confédératif *tel que constitué*" implique clairement qu'avant de rompre brutalement et imprudemment, il y a des réformes à réclamer et à obtenir, et que ces réformes sont possibles par une revision de la constitution, facilitée par une entente cordiale.

De son côté, M. Ferland, bien informé de la pensée de son chef, nous affirme que ce que veut celui-ci, ce n'est pas la rupture de la Confédération, mais la *décentralisation législative*. Et, au lieu de s'en prendre à la Confédération, il dit, en homme qui connait son histoire et son droit: "La Confédération canadienne est construite sur le respect de l'autonomie provinciale." Il faut revenir.

Voilà, certes, une attitude mesurée, pondérée, réaliste. Il y a une immense différence entre elle et celle des esprits simplistes et des casse-cou violents qui, au lieu de réparer les lézardes, trouvent plus simple de jeter à bas tout l'édifice, charpenté pour des siècles moyennant un judicieux entretien et les réparations opportunes.

Ajoutons, pour compléter l'information de nos lecteurs, que l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, s'est déclaré, lui aussi, résolument opposé à la rupture de la Confédération. En cela, il nous a rendu un service signalé.

BONIFACE.

* * *

Depuis que ces lignes ont été écrites, le *Devoir* nous apporte le très remarquable manifeste de la Jeunesse Libérale Nationale dont le président est M. Philippe Ferland. Nous y lisons ce passage significatif:

"En 1867, nous sommes entrés dans la Confédération sous une condition: le respect de notre autonomie... Depuis ce temps, tous les partis fédéraux n'ont cessé, par une législation centralisatrice, de s'y tailler de larges tranches... Faut-il que Québec sorte de la Confédération? Là n'est pas la question. Il faut qu'Ottawa sorte de notre autonomie provinciale. A nous d'y rester, à lui d'en sortir. *Ce n'est pas à l'heure où d'autres provinces, telle l'Ontario, s'efforcent de rendre justice à la minorité française qu'il faut désespérer de l'avenir et se précipiter dans quelque aventure périlleuse*... Il importe avant tout d'assurer la conquête de notre autonomie économique. A Québec d'exiger le respect intégral de ses droits.... A Québec des attributions législatives précises et déterminées qui nous permettent de nous mouvoir à l'aise. *A Ottawa le reste.*"

Il ne nous appartient pas (et ce n'est pas de notre compétence) de déterminer en quelle mesure les gouvernements fédéraux ont lésé l'autonomie provinciale de Québec, mais cette citation confirme bien le sens de la lettre de M. Ferland à la *Liberté* et son affirmation péremptoire: *"l'A. L. N. n'est pas séparatiste."*

Cette déclaration, venant d'un des principaux lieutenants de M. Gouin, a une autorité que nous tenons à souligner et qui est pour nous un précieux réconfort, car l'autonomie qu'elle réclame n'est pas l'abandon, le "lâchage" de nos minorités.

B.

## De-ci de-là

### La question des mariages mixtes.

S'il est un problème qui suscite de graves inquiétudes dans notre milieu, c'est bien celui des mariages mixtes. Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, vient d'y consacrer une importante lettre pastorale qui est reproduite dans cette page. Elle n'a pas besoin de commentaires. Nous en recommandons simplement la lecture attentive à tous. Si les conclusions d'ordre pratique s'appliquent seulement au diocèse de Saint-Boniface, les considérations générales qu'elle renferme s'adressent à tous les catholiques. Tous doivent être prémunis contre ce danger et faire leur part pour le conjurer, mais c'est aux parents surtout qu'il appartient d'être sur leurs gardes.

### A propos de fonctionnaires.

C'est un fait de constatation aisée que nous n'avons pas dans l'administration fédérale le nombre de fonctionnaires auquel nous donne droit notre importance numérique. Le député de Champlain, M. H.-E. Brunelle, l'a rappelé avec à-propos et en termes dignes à la Chambre des Communes. D'après les statistiques qu'il a citées, la part qui nous revient serait de 13,546 fonctionnaires et nous n'en comptons que 8,142. Du point de vue de la rétribution, vingt-deux millions et un tiers devraient aller aux fonctionnaires de langue française et ils ne reçoivent que douze millions et demi.

Voilà une question de justice qui appelle l'attention de nos représentants à Ottawa. Rouges, bleus et autres devraient être d'accord pour travailler à l'unisson dans cette affaire primordiale.

Il existe un autre aspect du problème qui a son importance. Dans certains milieux politiques on semble croire que le Canada français, c'est uniquement la province de Québec, et qu'elle a droit à toutes les positions dans les services publics revenant au groupe français. Mais alors, quel cas fait-on des 700,000 Canadiens de langue française disséminés dans les autres provinces?

Ce n'est pas M. Brunelle, député de Champlain, qui cherchera jamais à les écarter de la table de famille. Ayant vécu près de vingt ans en Saskatchewan, ayant participé aux luttes qu'y mènent nos compatriotes, il connaît à fond les Canadiens français de l'Ouest et saura user de son influence pour leur faire rendre justice.

### Immigration fort suspecte.

Depuis quelques mois il se fait une pression très forte auprès de M. Crerar, ministre de l'immigration, pour faire introduire des immigrants au moyen de permis spéciaux accordés par le gouvernement. Un député montréalais, M. Joseph Jean, a obtenu la production de 28 arrêtés ministériels accordant 253 de ces permis spéciaux depuis janvier dernier. On y donne la liste des immigrants admis au Canada, avec leur âge, leur pays d'origine, leur occupation, les motifs invoqués pour entrer au pays. Cela est d'une lecture très édifiante.

Plus d'un tiers de ces permis sont allés à des gens venant de Pologne, de Roumanie, d'Allemagne, de Tchéco-Slovaquie, qui portent des noms indiquant nettement leur origine sémitique, quelle que soit leur nationalité distincte.

On remarquera aussi que presque tous ces immigrants viennent de villes européennes et se proposent de vivre dans des villes canadiennes. Il n'y a pratiquement là à peu près personne, sauf de très rares exceptions, qui déclare vouloir s'en aller vers les régions rurales du Canada pour y exercer un métier tenant à l'agriculture.

Cette immigration fort suspecte s'accomplit à un moment où la crise économique continue de se faire durement sentir. Elle n'est certainement pas de nature à améliorer la situation. A quoi pense M. Crerar?

### La peur du mot.

Les partisans du Crédit social proclament qu'ils n'ont rien à voir avec le socialisme et ils veulent que ce soit une affaire bien comprise. Parfait. Là où ils sont moins heureux, c'est quand ils protestent contre le vocable de crédit-socialistes sous lequel les désignent des journaux. Il faut tout de même bien leur donner un nom. Crédit-socialiste n'est pas synonyme de socialiste. Les radicaux-socialistes de France et les national-socialistes d'Allemagne n'ont pas peur d'être confondus avec leurs rivaux socialistes. Que signifie cette pudeur du vocabulaire chez nos amis de l'Alberta?

D. F.

## LA QUESTION DES MARIAGES MIXTES

**Une importante lettre pastorale de Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque coadjuteur de St-Boniface.**

Très chers Frères,

Notre-Seigneur a élevé à la dignité de sacrement le contrat de mariage entre personnes baptisées (1). C'est par ces mots que l'Eglise ouvre la partie de sa législation qui concerne le mariage. Elle veut par là, d'abord et avant tout, affirmer le caractère religieux de l'union de l'homme et de la femme pour former la famille chrétienne. L'Eglise ne néglige rien pour inculquer à ses fidèles, profondément, ce caractère religieux du mariage. Normalement les obligations du mariage se contractent au pied de l'autel; elles sont là, pour ainsi parler, enveloppées dans les bénédictions et les prières de l'Eglise; une messe spéciale est célébrée pour les époux qui sont instamment exhortés à profiter de cette occasion solennelle de leur vie pour recevoir avec ferveur la sainte Eucharistie. Le sacrement de mariage lui-même, est destiné à assurer les grâces de courage, de force, de patience requises pour remplir fidèlement les obligations du mariage, et assurer à ceux qui s'engagent dans cet état de vie les moyens de se sanctifier mutuellement, tout "en servant, comme des ministres, la toute-puissance divine, dans l'oeuvre providentielle de la transmission de la vie" (2). Pourquoi faut-il que de nos jours un trop grand nombre de catholiques semblent devenus insensibles à ces préoccupations de la sainte Eglise leur mère? Pourquoi ce besoin de se marier pour ainsi dire à la dérobée, sans se préoccuper du caractère religieux du mariage, en se défiant apparemment de l'Eglise et du prêtre auquel on ne recourt qu'à la dernière minute?

Je vous exhorte, mes Frères, à mieux comprendre vos intérêts, à vous inspirer davantage du sens chrétien, et à manifester plus de confiance envers l'Eglise. Votre curé a besoin, pour se conformer complètement au droit canonique, et n'être pas obligé de recourir à des dispenses qui ne sont pas régulières, de connaître au moins un mois d'avance l'intention que vous avez de contracter mariage.

**Les mariages mixtes**

Sans insister davantage sur ce sujet je veux aujourd'hui attirer d'une façon particulière votre attention sur la question très importante des mariages mixtes.

L'article 1060 du Code de Droit canonique qui est la loi officielle de l'Eglise, s'exprime ainsi: "L'Eglise défend partout et très sévèrement aux catholiques de contracter mariage avec une personne baptisée qui n'est pas catholique; un tel mariage est même défendu par la loi divine, s'il y a danger de perversion pour la partie catholique ou pour les enfants."

Cette défense de l'Église catholique est généralement très mal comprise par nos frères séparés, et même par un certain nombre de catholiques. Il suffit cependant d'un peu de réflexion à qui possède la foi, pour comprendre la sagesse de cette loi. L'Eglise a le devoir, l'obligation absolue de veiller sur ses enfants pour mettre à leur disposition les moyens de salut que Notre Seigneur lui a confiés, pour éloigner les fidèles des dangers qui les menacent, pour les prémunir contre les occasions de péché qui compromettraient leur salut.

**L'Eglise est mère**

Or pour faire son salut il faut absolument avoir et conserver la foi en Notre-Seigneur et en la religion qu'Il a apportée à la terre et dont l'Eglise catholique est la seule dépositaire. Ce n'est donc pas d'une animosité irraisonnée envers nos frères séparés, ni d'un esprit d'autorité abusive dans un domaine qui lui serait étranger, que l'Eglise est animée quand elle défend les mariages mixtes; c'est simplement parce qu'elle est mère, et qu'elle comprend l'intérêt de ses enfants, c'est parce qu'elle les aime assez fortement pour les prémunir contre leurs propres faiblesses, c'est pour cela qu'elle leur défend de s'engager dans un état de vie qui les exposerait à perdre la foi, condition nécessaire du salut éternel.

Comment les époux pourraient-ils travailler à leur sanctification réciproque, comment pourraient-ils réaliser cette union des esprits et des coeurs propre au mariage chrétien, s'ils n'ont pas les mêmes convictions religieuses, si dans leurs manières d'aller à Dieu, ils sont séparés par des croyances et des pratiques absolument opposées?

Comment pourraient-ils travailler efficacement à l'éducation religieuse de leurs enfants, s'ils ne peuvent pas, en matière religieuse, tous deux affirmer la même chose, et appuyer leurs affirmations sur l'exemple d'une vie éclairée par la même foi, et fortifiée par les mêmes pratiques religieuses?

**Danger pour les catholiques**

Le danger qui menace la partie catholique, dans de telles circonstances, est évident: il faudra trop souvent choisir entre une paix superficielle au foyer et la fidélité aux exigences de la conscience catholique. La plupart du temps, on glissera vers la négligence de la pratique religieuse, puis dans la mesure où l'on cessera de recourir aux sources de la grâce, on s'enfoncera dans les ténèbres du doute, de l'indifférence pour arriver parfois jusqu'à la perte complète de la foi. Généralement les enfants imiteront la négligence de leurs parents, ou s'autoriseront de la divergence de leurs idées religieuses pour se laisser aller à l'indifférence en tout ce qui concerne les devoirs envers Dieu et les intérêts de la vie future.

Pie XI, dans l'encyclique Casti Connubii, résume ainsi ces vérités: "Ils risquent leur salut éternel, ceux qui s'engagent témérairement dans les unions mixtes, dont l'amour maternel et la maternelle prévoyance de l'Eglise pour des raisons très graves détourne les siens. Si l'Eglise, quelquefois, pour des raisons de temps, de choses, de personnes, ne refuse point de dispenser de ces sévères prescriptions (le droit divin étant sauf, et le péril de perversion ayant été écarté dans la mesure du possible), il arrivera toutefois difficilement que l'époux catholique ne subisse de ce genre de mariage aucun détriment. Il n'est pas rare qu'il en résulte pour les enfants de déplorables défections religieuses, ou du moins un glissement rapide en ce qu'on appelle l'indifférence religieuse, si proche de l'infidélité et de l'impiété. Ajoutons que les mariages mixtes rendent beaucoup plus difficile cette vivante unanimité qui reproduit le mystère de l'union ineffable de l'Eglise avec le Christ. Cette étroite union des coeurs, en effet, sera difficilement réalisée, qui étant le signe et la note de l'Eglise du Christ, doit être pareillement le signe de gloire et l'ornement du mariage chrétien. Car le lien des coeurs se rompt d'ordinaire, il se relâche du moins, quand interviennent dans les choses suprêmes que l'homme vénère, c'est-à-dire dans les vérités et les sentiments religieux, la dissemblance des esprits et la diversité des volontés. D'où le péril que la charité ne languisse entre les époux, et conséquemment, que ne soient ébranlés la paix et le bonheur de la société domestique, qui naît surtout de l'union des coeurs."

**Mariages à éviter**

L'impression qui se dégage des Paroles de Pie XI, c'est que les catholiques doivent éviter dans toute la mesure du possible de contracter des mariages mixtes. Pour inculquer cette impression dans l'esprit de ses enfants, l'Eglise refuse toute solennité religieuse à ces sortes de mariage, même quand elle juge à propos d'accorder une dispense: pas de messe de mariage, pas de bénédiction aux époux, la cérémonie du mariage n'a même pas lieu dans l'église.

Et que l'on ne dise pas: les protestants sont aussi bons que les catholiques; tel ou tel mariage mixte n'a produit que de bons résultats. Il n'est pas ici question du caractère des individus, de sentiment, ou de bien-être matériel, c'est une question de préservation de la foi pour la partie catholique et les enfants. Or, à ce point de vue, les faits viennent malheureusement partout, chez nous comme ailleurs, corroborer les appréhensions que nous exprimions tout à l'heure. Dans les milieux les plus favorables, les statistiques accusent une défection de 50% parmi les enfants issus de mariages mixtes; et ces défections atteignent dans certains milieux jusqu'à 80 et 90%.

Il n'est donc pas surprenant que la loi de l'Eglise (3) fasse une obligation aux prêtres et aux évêques de détourner par tous les moyens en leur pouvoir, leurs fidèles des unions mixtes. Nous sommes responsables de vos âmes devant Dieu, et nous manquerions gravement à notre devoir si nous ne tâchions de vous protéger tous contre les dangers qui menacent votre foi. Cette responsabilité nous la ressentons vivement surtout vis-à-vis de ceux qui manquent de clairvoyance chrétienne, parce qu'ils souffrent d'une insuffisance de foi vivante.

**Conditions de dispense**

C'est pour m'acquitter de ce grave devoir que je vous rappelle aujourd'hui ces vérités, et que je veux vous dire les conditions absolument requises pour qu'une dispense de mariage mixte puisse être validement accordée. Ces conditions sont au nombre de trois. (4)

1. Il faut des raisons justes et graves.
2. La partie non-catholique doit s'engager à éloigner de la partie catholique tout danger concernant sa foi religieuse, et les futurs époux doivent s'engager à faire baptiser et à élever dans l'Eglise catholique tous les enfants qui naitront de leur mariage.
3. L'autorité qui accorde la dispense soit avoir la conviction pratique que ces engagements seront observés.

Quand l'une ou l'autre de ces conditions fait défaut, on ne peut obtenir la dispense et si la dispense était accordée elle serait nulle.

C'est l'autorité qui accorde la dispense qui doit juger si les raisons exposées sont graves et justes, eu égard à l'importance des intérêts en cause.

**Fréquentations**

L'attachement mutuel auquel on est arrivé par des fréquentations qui n'auraient jamais dû être commencées, n'est pas une raison grave et juste. La défense de l'Eglise porte aussi sur ces fréquentations: quand il est gravement défendu de se marier à une personne non-catholique, il est aussi gravement défendu de la fréquenter en vue du mariage.

C'est avant de commencer ces fréquentations, avant que le coeur soit pris et l'esprit aveuglé qu'il faut se renseigner, et savoir si on se trouve dans les circonstances où l'on pourrait invoquer une cause grave et juste en faveur d'une dispense, avec quelque chance de l'obtenir.

**Raison insuffisante**

La menace d'aller se marier devant le ministre protestant n'est pas non plus une raison qui puisse être considérée comme juste par l'autorité ecclésiastique: autant vaudrait considérer la loi comme non avenue, s'il suffisait pour en être dispensé de prendre une attitude d'insubordination, en jugeant soi-même son propre cas. Il sera inutile à l'avenir de nous donner de telles raisons.

D'ailleurs le mariage que l'on tente de contracter devant un ministre non-catholique, est nul pour un catholique, qui se rend par là coupable d'un péché très grave et encourt l'excommunication (5), c'est-à-dire la séparation spirituelle des autres fidèles et la privation des biens que l'Eglise distribue à ses enfants. La même peine est encourue par un catholique qui ferait baptiser ses enfants par un ministre protestant ou qui, volontairement, les ferait élever dans une institution protestante. L'absolution de cette excommunication est réservée à l'évêque.

(Suite à la page 8)

(1) Canon 1012.
(2) Pie XI, Enc. Casti Connubii.

(3) C. 1064.
(4) C. 1061.
(5) C. 2319.

Evitez les trois quarts du chemin à l'ami qui revient vers vous.

DESCARTES

## LES QUATRE CARDINAUX CANADIENS

**Simples notes à propos de la visite de S. E. le cardinal Villeneuve**

La prochaine venue de Son Eminence le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, dans les provinces de l'Ouest canadien, marquera la première visite officielle d'un cardinal canadien dans cette partie de notre pays.

Les journées du 26 et du 27 mai "feront époque dans les annales religieuses de l'Ouest", pouvons-nous noter, selon l'expression du rédacteur des "Cloches de St-Boniface", qui signalait ainsi, le 1er octobre 1910, la première venue, à la Rivière-Rouge, d'un cardinal de la sainte Eglise. Il s'agissait de S. E. le cardinal Vincent Vannutelli, légat du Pape, au congrès Eucharistique de Montréal.

"Les rives de la rivière Rouge faisaient écho à celles du Saint-Laurent, et acclamaient le Dieu de l'Eucharistie et le Pape de Rome. Bien qu'improvisée, cette acclamation fut un véritable succès. On sentait qu'elle jaillissait du coeur et de l'âme d'une population remplie d'une foi vive et d'un amour ardent." (Les Cloches de Saint-Boniface, octobre 1910.)

C'est le 7 juin 1886, — 50 ans le mois prochain, — que le premier cardinal canadien fut créé membre du Sacré Collège romain, et l'on aimera peut-être avoir les notes suivantes, qui intéressent tout le peuple canadien:

1. Son Eminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, né à Sainte-Marie de Beauce, P. Q., le 17 février 1820, ordonné prêtre le 10 septembre 1842, élu archevêque de Québec le 27 décembre 1870, sacré le 19 mars 1871, créé cardinal de la sainte Eglise, du titre de Sainte-Marie de la Victoire, le 7 juin 1886 et décédé le 12 avril 1898.

2. Son Eminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, né à Lévis, P. Q., le 10 janvier 1840, ordonné prêtre à Rome, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, le 10 juin 1865, élu évêque de Chicoutimi le 1er octobre 1888, sacré le 28 octobre 1888, dans la basilique de Québec; archevêque de Cyrène et coadjuteur de Québec, le 22 décembre 1891; "cum futura successione" 1892; nommé administrateur du diocèse le 3 septembre 1894, devenu archevêque de Québec le 12 avril 1898, créé cardinal de la sainte Eglise, du titre des SS. Vital, Gervais et Protais, le 25 mai 1914, décédé le 18 juillet 1925.

3. Son Eminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., né à l'Isle-Verte, P. Q., le 6 avril 1866; ordonné prêtre à Corte, en Corse, le 31 juillet 1892; élu évêque de Valleyfield le 9 mars 1923; sacré le 22 mai suivant, dans la cathédrale de Valleyfield; nommé archevêque de Québec le 9 juillet 1926; intronisé le 8 novembre suivant; honoré du pallium le 24 février 1927; créé cardinal de la sainte Eglise, du titre de Saint-Pierre in Montorio, le 19 décembre 1927, décédé le 31 mai 1931.

4. Son Eminence le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., né à Montréal le 2 novembre 1883; ordoné prêtre le 25 mai 1907; élu évêque de Gravelbourg, Sask., le 3 juillet 1930; sacré à Ottawa, le 11 septembre 1930; intronisé dans la cathédrale de Gravelbourg, le 17 septembre; promu archevêque de Québec le 28 décembre 1931; intronisé le 24 février 1932; créé cardinal du titre de Sainte-Marie des Anges le 13 mars 1933.

## Mgr Provencher et la place qu'il occupe dans l'histoire de l'Ouest

Extrait de la critique de Mgr PROVENCHER ET SON TEMPS par le Frère Memorian dans THE CANADIAN HISTORICAL REVIEW:

"The book weaves the story of Provencher into the story of the West, making it an integral part of it. Then there is a frankness of approach, in questions where churchmen are concerned, that is quite refreshing. There is no attempt to minimize the difficulties created by Abbé Belcourt for the bishop down through the years. The part played by Belcourt in the troubles of 1845 and again in 1849, when Jean-Louis Riel led the disaffected Métis, is carefully and fairly gone into, and due stress is laid on the false position in which Provencher was placed as a result of the doings of the fiery abbé."

"Mgr Provencher et son temps" est en vente aux bureaux de la "Liberté" et dans les librairies françaises au prix de $1.00 l'exemplaire.

CHAMBERY, France — Son Excellence Mgr Dominique Castellan, archevêque de Chambéry depuis 21 ans, est mort. Il était âgé de 79 ans.

# SAINT-BONIFACE

## Communiqués de l'Archevêché

A propos du concours de Catéchisme du 20 mai prochain pour les élèves du Grade VI, la Commission diocésaine tient à rappeler que Son Excellence Mgr Yelle a demandé à tous les curés d'envoyer à l'archevêché les noms des concurrents. Dès que la Commission aura ces noms, les questions seront envoyées. On comprend qu'on ne puisse envoyer les questions sans savoir le nombre d'enfants, ni si ces enfants doivent concourir en français ou en anglais.

• • •

Son Excellence Mgr Yelle prie MM. les Curés d'inviter les fidèles à faire la sainte communion pour le Souverain Pontife le dimanche de la Pentecôte, à l'occasion du 79e anniversaire de naissance de Sa Sainteté.

## Promotions et bourses au Collège de Saint-Boniface

Mercredi dernier, à la collation annuelle des grades, l'Université du Manitoba a décerné le degré de bachelier ès Arts à Joseph Burley, Maurice Kenny, Léopold Labossière, Louis Létienne et Gabriel Neyron, finissants au Collège.

Louis Létienne est le gagnant de la médaille d'or offerte par l'Université à l'élève qui a le mieux réussi dans les examens de quatrième année au cours des Arts.

**Bourses universitaires**

Troisième année, Maurice Bélanger, $80.00; deuxième année, Gérard Létienne, $60.00, (par erreur, un autre nom a été d'abord annoncé); première année, Claude Sumner, $60.00.

Il y a longtemps que nos universitaires attendaient le facteur qui livrerait le bulletin d'examen. Enfin, il est arrivé! Consolations à nos vingt-neuf collégiens inscrits à l'Université. Tous ont obtenu la moyenne requise pour la promotion!

A tous félicitations et heureuses vacances!

## Pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré

C'est le 28 au soir que le groupe de pèlerins recrutés par tout l'Ouest canadien quittera Winnipeg. Les pèlerins seront dirigés par M. l'abbé d'Eschambault. Déjà une cinquantaine de pèlerins ont donné leurs noms et il semble qu'un certain nombre d'autres vont se joindre à ce groupe déjà imposant.

## Visiteurs distingués

Les Frères de la Société de Marie, de l'Institut Collégial Provencher, ont l'honneur de recevoir deux distingués membres de leur ordre, le Rév. Père Joseph Jung, S.M., de Nivelles, Belgique, assistant du Supérieur Général, et le Rév. P. Joseph Ei, S.M., Provincial du Canada et des Etats-Unis, qui visiteront également l'école dirigée par les Frères de la Société de Marie, à Saint-Jean-Baptiste.

Le Rév. P. Jung est né en Alsace et a fait ses études à Besançon et Paris, où il fut ordonné. Le Rév. Père Ei réside à Kirkwood, Mo., Maison mère de la Société de Marie pour le Canada et les Etats-Unis.

## Dames Auxiliaires des Réservistes Français

**Légion Canadienne B.E.S.L.**

Le dernier concert de la saison donné lundi dernier à l'Institut Collégial Provencher, par les Dames Auxiliaires, sous la présidence de Mme J.-B. Burgoyne, a remporté un brillant succès. Il ne fait aucun doute que le but que poursuivait le comité organisateur de cette fête a été pleinement atteint. Notre bien vive reconnaissance aux organisateurs et aux artistes pour leur concours précieux.

M. Camille Sainte-Marie, en régisseur éclairé, a présenté deux pièces d'un acte chacune. Les interprètes de "Lui, Elle et Belle-Maman" furent: MM. Gilles Guyot, Ludovic Patenaude, Mme Renée Sainte-Marie, Mlles Claire Carignan et Louise Thibault. "Un Baiser sur le Front": MM. Oscar trépanier, Arthur Gloux, Honoré Laflèche et Léon Mercier; Mme Renée Sainte-Marie, Mlle Raymonde Marchand. Chant, Mlles Marie Boivin et Jacqueline Deniset; accompagnatrice, Mlle Denise Guyot. Déclamation: Mme Robert Joberty.

L'orchestre de la Légion Canadienne a participé à ce programme par des morceaux exécutés avec dextérité et charme, sous la direction de M. W. Cramp.

Le président de la branche, M. Léon Michel, dans une allocution bien sentie a remercié l'auditoire, les artistes et tous ceux qui ont contribué au succès de la soirée.

# Grotte du Manitoba de Notre-Dame de Lourdes

L'été dernier, un mois après le triduum de clôture du Jubilé de la Rédemption à Lourdes, on a commencé à bâtir à Saint-Boniface, sur les bords de la Seine, une Grotte en l'honneur de la Vierge Immaculée, imitée sur celle de Lourdes en France.

On a fait cela tout d'abord pour rendre un hommage public à l'Immaculée Conception de Marie dans cette province du Manitoba, et puis pour entraîner les âmes à une dévotion d'une popularité mondiale, depuis que la Vierge elle-même s'est fait connaître et s'est manifestée dans sa plus chère prérogative, par la proclamation du dogme (1854) suivie en (1858) de ses apparitions à la sainte enfant, Bernadette Soubirous, dans la Grotte de Massabielle sur les bords du Gave à Lourdes.

On a donc bâti, — le site s'y prêtait, — la Grotte aussi belle que possible pour qu'elle soit digne de celle qui est au-dessus de tout éloge et que, par son influence attractive sur les pèlerins, elle soit à même d'inspirer d'autant mieux leur dévotion ou d'opérer leur conversion. Nous en espérons un grand bien pour nos Catholiques des environs, et nous avons confiance qu'ils y trouveront consolation et réconfort, une foi plus vive et les faveurs surabondantes du ciel.

**Le dimanche, 24 mai prochain,** Son Excellence Mgr Yelle, Archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, viendra lui-même bénir et ouvrir solennellement ce Sanctuaire à la Vierge.

Nous avons l'honneur d'inviter à cette solennité toutes les personnes de bonne volonté.

Nous voudrions faire de ce jour un jour de gloire à l'honneur de notre Mère Céleste, que nous aimons tous tendrement, ainsi qu'un jour de manifestation grandiose de notre foi catholique. La coopération généreuse de nos paroisses catholiques des environs en assurera le succès.

Daigne la Vierge Immaculée accepter ce nouveau Sanctuaire que nous lui offrons avec filial amour et accorder la santé de l'âme et du corps à tous ceux qui viendront s'y agenouiller à ses pieds!

LES PERES CAPUCINS

**PROGRAMME DES FETES**

**L'après-midi à 3 heures, ouverture et bénédiction de la Grotte**

1.—Arrivée de Son Excellence Mgr Yelle, processionnellement.
2.—Dédicace de la Grotte à Marie.
3.—Courtes allocutions en français, anglais et flamand.
4.—Bénédiction de la Grotte.
5.—Salut avec le Saint-Sacrement. Chants d'ensemble de tout le monde présent. "Adoro Te, O Panis Coelice", O Sanctissima."
6.—Procession avec le Très Saint Sacrement sur les spacieux terrains de la Grotte. Pendant la procession, cantique: "Lauda, Jerusalem." Bénédiction des malades, une place spéciale leur sera réservée. En rentrant à la Grotte, chant du "Te Deum."
7.—"Tantum Ergo" et bénédiction du Très Saint Sacrement.
8.—Cantique de Lourdes "Ave Maria."

**Le soir à 8 heures.**

Procession aux flambeaux sur les terrains de la Grotte. Cette procession imitera celle qui se fait à Lourdes chaque soir durant la saison des pèlerinages. C'est un essai. Si nos catholiques réussissent à en saisir toute la signification, c'est-à-dire l'expression simple et enthousiaste d'une foi vive et confiante, et à vaincre le respect humain, cela deviendra un succès toujours grandissant.

1.—A 8 heures: Réunion devant la Grotte. Après, la procession pendant laquelle chacun porte un flambeau allumé, en chantant le cantique de Lourdes "Ave Maria".
2.—Au retour à la Grotte, avant de se disperser, chant en commun du "Credo" de la Messe Royale de Dumont.

Le texte des différents chants et cantiques chantés en commun sera distribué gratis. Les flambeaux se vendront 5 sous sur les lieux mêmes.

N. B. — On servira un léger lunch dans le soubassement de l'église toute proche, entre 5 et 7 h. du soir.

## Les propriétés vendues pour taxes

Le trésorier de la ville de Saint-Boniface fait préparer en ce moment la liste des propriétés sujettes à être vendues pour taxes arriérées. La vente sera tenue très probablement le 6 juillet.

Toutes les propriétés dont les taxes ou partie des taxes de 1934 n'ont pas été payées sont sujettes à être vendues. Si ces taxes sont payées avant le 6 juin 1936, les propriétés seront biffées de la liste.

Nul mérite, nul talent ne peuvent tenir lieu d'un bon coeur.

Mme DE GENLIS

## A l'hôtel de ville

Ayant considéré que les grandes routes sont une source de progrès, le conseil a décidé de ne ménager aucun effort pour tenir en bon ordre celle de Springfield, afin d'arriver, avec le concours des autres municipalités intéressées, à la rejoindre à la grande route nationale Trans-Canada.

Le conseil a accordé une année supplémentaire pour le paiement des taxes consolidées.

## PETITES NOTES

Mlles Marie-Josèphe Mager et Flore Poitras recevaient à un thé dimanche après-midi, au domicile de Mlle Mager, en l'honneur de Mlle Simone Huot. La table était égayée de fleurs estivales aux tons variés et de hautes bougies assorties. Mmes Adolphe Huot et J.-B. Poitras, Mlles Eugénie Dubuc et Alberta Bernier ont servi le thé, aidées de Mlles Léonie Poitras, Solange Jodoin, Lucette Bougard, Agathe de Montigny, Fabiola Gosselin et Albine Béchard.

• • •

Mme Adolphe Huot recevra à l'heure du thé jeudi en l'honneur de sa fille, Simone, dont le mariage avec le Dr Jean-Marie Tremblay aura lieu la semaine prochaine.

• • •

M. l'abbé Clovis Saint-Amant, de Lorette, et M. Georges Saint-Amant, de Saint-Jean-Baptiste, sont partis pour Québec où ils assisteront au Jubilé d'Or religieux de leur soeur, Provinciale du Bon-Pasteur de Chicoutimi.

• • •

M. et Mme Bernard Goulet, d'Amos, P. Q., reçoivent des félicitations à l'occasion de la naissance d'une fille.

• • •

M. Fréderic Jodoin annonce les fiançailles de sa fille, Eva, avec M. Robert Cook. Le mariage aura lieu le 20 juin à la cathédrale de Saint-Boniface.

• • •

M. Donat Savoie est retourné à Fort Frances, Ont., après avoir visité ses parents, M. et Mme Fred. Savoie.

## Tiers-Ordre de Saint-François

N. B. — 1: Ce soir, 20 mai, a lieu la réunion des Novices.

2: On trouvera ailleurs dans ce journal l'invitation à tous d'assister aux fêtes religieuses de la bénédiction solennelle de la Grotte de Lourdes par Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface. Les Frères et les Soeurs Tertiaires se sentiront spécialement obligés de ne pas y manquer, vu que ce sont leurs Pères qui organisent cette fête et ce sanctuaire en l'honneur de la Patronne principale de notre Ordre, l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu.

• • •

Nous voici au 5e article du Chapitre II. Il y est question de la confession et de la communion.

**I — De la confession mensuelle**

"Les Tertiaires confesseront leurs péchés chaque mois." Après avoir dit comment il faut éviter le mal par le renoncement au luxe et aux plaisirs mauvais, après avoir tracé la voie pénitentielle, la Règle entre dans le vif de la vie chrétienne, en pourvoyant à sa restauration et à son entretien. La première obligation, indiquée par elle, concerne le sacrement de Pénitence, établi par Notre-Seigneur pour restituer et augmenter la grâce. La législation primitive demandait trois confessions par an, la nouvelle en impose douze, une chaque mois. Conscient des besoins actuels, Léon XIII a jugé qu'il fallait exiger davantage et il est revenu à l'antique usage adopté au XIIIe siècle, par les statuts de Capistrano, qui déjà imposait la confession de tous les mois.

**II — Elle est un minimum**

**La confession mensuelle peut suffire à la généralité; elle ne répond cependant pas aux besoins spirituels, ni aux aspirations légitimes de beaucoup. Le chrétien ordinaire s'en contente, mais les fidèles désireux de tenir ferme dans le combat, d'avancer dans la vertu, de gagner les indulgences, aiment à se confesser plus souvent, tous les huit ou quinze jours, par exemple. La confession fréquente est très utile; dans certains cas même elle devient nécessaire, alors qu'il faut lutter contre des tentations violentes ou triompher d'habitudes invétérées. Elle purifie, elle détache du péché et fait acquérir la liberté du bien; par elle, les tentations diminuent de violence et s'espacent jusqu'à disparaître; par elle surtout la vertu se fortifie singulièrement. C'est** pourquoi l'Eglise la recommande avec instance.

## Société canadienne d'histoire de l'Eglise

QUEBEC — **La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique,** réunie en congrès, à Québec, a fait ses élections.

M. l'abbé Edward Kelly, de Toronto, devient le président de la Société. (Un article de la constitution veut que le président soit alternativement de langue française et de langue anglaise).

M. Pierre-Georges Roy, docteur ès lettres, M.S.R.C., chevalier de la Légion d'honneur et archiviste de la province, a été élu premier vice-président de la section française.

M. l'abbé J. B. O'Reilly a été élu second vice-président de l'exécutif et président de la section anglaise de la Société.

Dans les sections, deux changements seulement ont été faits: M. Séraphin Marion, docteur ès lettres et président de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, a été nommé secrétaire de la section française et M. W. H. McGuire, sénateur, second vice-président.

Le patron honoraire de la Société est Son Eminence le cardinal Villeneuve.

LONDRES — On tient de bonne source que le gouvernement projette de répondre à des accusations que l'Italie réitère au sujet de la fourniture de balles dum-dum aux troupes éthiopiennes.

# DÉCÈS

**Therrien,** Mme Honoré, de Thibaultville, Man., décédée le 13 mai. Lui survivent, trois filles: Mmes C. Lacasse, Hudson, Ont., G. Carroll, St-Jean-Baptiste et L. Gagnon, St-Boniface; huit fils, Joseph, Alfred, Alphonse, Henri, Paul, Georges, Emile et Arthur.

**Saint-Denis,** Ambroise, décédé le 9 mai, à Pigeon Lake, Man., à l'âge de 70 ans. Service et sépulture à Saint-François-Xavier. Lui survivent, sa femme, trois filles et trois fils.

**Vanderelst,** Sylvère, 534½, rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, décédé le 13 mai à l'âge de 68 ans. Lui survivent: sa femme, un fils et une fille.

# Page Féminine

Directrice, MERE-GRAND

## Courrier de Mère-Grand

**A mes lectrices** — J'attire votre attention sur l'annonce d'Eaton "Semences choisies pour jardin et ferme", insérée page 6. Les fermières économes y trouveront sûrement leur profit.

× × ×

**Dois-je continuer?**— Certaines personnes, non contentes de blesser au coeur, prennent un malin plaisir à broyer aussi l'esprit. Vous sentent-elles plus gaies, plus confiantes en la vie que d'habitude, cela leur fait mal; vite, elles vous administrent la douche froide des humiliations et des rebuffades. Vous rabaisser, vous donner l'impression que personne ne vous aime, ne vous désire, leur procure une telle délectation que l'on envie presque leur vilaine disposition d'esprit. Il faut une bonne dose de vertu pour ne pas répondre par des mesquineries à tant de mesquineries. Récriminer, faire des scènes, ravilir ceux qui nous rabaissent: rien de plus facile. Mais il est tellement plus noble, plus élevé—et c'est en quoi vous prouvez votre supériorité sur votre mari — de supporter en silence et chrétiennement comme vous le faites ces petites vexations! Si vous désirez maintenir l'harmonie de votre foyer, faire rayonner le bonheur autour de vous, il n'y a pas d'autre ligne de conduite à adopter. Que le bon Dieu vous aide et adoucisse le choc de ces amertumes!

× × ×

**Blondinette de 20 ans** — Depuis six mois, vous sortez avec un ami de votre âge, en mesure de s'établir. Il semble très épris, vous rapporte les éloges que chacun fait de vous, mais n'a jamais dit encore un mot d'amour. Sa soeur insiste chaque fois que vous la rencontrez sur la popularité de son frère auprès des jeunes filles et paraît insinuer que vous perdez votre temps.

Non, vous ne perdez pas votre temps. Ce jeune homme attend simplement de vous mieux connaître pour parler mariage et puisqu'il sort avec vous, c'est donc qu'il vous préfère aux autres. N'allez pas gâcher votre avenir en témoignant d'une trop grande hâte de vous marier ou en revêlant trop de votre coeur. Continuez à agir comme vous l'avez fait jusqu'à présent puisque cela vous a bien réussi, et fermez l'oreille à toute insinuation, de quelque source qu'elle provienne.

× × ×

**Un conseil, s. v. p.** — De nos jours où le deuil se porte à peine, une parure blanche sur votre robe noire ne donnera lieu à aucune critique. La chose est maintenant admise, même dans nos milieux canadiens-français.

× × ×

**Andrée**— 1. L'invitation au mariage seule comporte l'envoi d'un cadeau. 2. Oui, la rhubarbe est très bonne comme laxatif. 3. La petite camomille des champs calme les douleurs de l'estomac et active la digestion. On l'emploie aussi pour blondir les cheveux, et comme infusion pour les yeux. Cette plante ne croît pas au Manitoba. Ses fleurs sont en vente dans toutes les pharmacies.

× × ×

**Merci** — Pour ce voyage de quinze jours à la Côte du Pacifique, emportez un manteau de voyage ou costume chaud, une robe élégante, deux petites robes. L'humidité y est plus grande qu'au Manitoba. Si vous y êtes sensible, habillez-vous en conséquence.

M.-G.

## Quand ils ouvrent leurs ailes

J'ai lu, ces jours derniers, dans le **Canada**, un très joli article de Madame Odette Oligny: **Quand ils ouvrent leurs ailes.** Le rôle de la mère, à l'époque difficile où les enfants, devenus des adolescents, veulent s'émanciper, est compris et décrit avec l'intelligence d'une femme sérieuse et un vrai coeur de maman.

En le lisant je me disais que, même quand la mère est à la hauteur de son rôle, elle n'aura un plein succès que si le père à son tour devient le conseiller et l'ami de ses enfants.

Au Canada on ne parle pas assez de la collaboration du père dans l'éducation des enfants, et l'on constate que, trop souvent, les hommes se désintéressent complètement de cette tâche qu'ils devraient partager avec leur femme.

Ils prétextent les affaires sérieuses... mais la formation morale et l'avenir des enfants n'est-elle pas une affaire sérieuse?

Le rôle du père, trop souvent, se borne à gâter les petits quand il est de bonne humeur, à les rabrouer et à les punir à tort et à travers quand il est de mauvaise humeur.

Heureusement il y a des exceptions à cette vilaine règle générale! Le père intelligent et consciencieux s'intéresse, dès le début, au développement intellectuel et moral de ses enfants; il y apporte son jugement et il accepte ses responsabilités paternelles.

Peu de jeunes hommes y pensent sérieusement quand les bébés sont tout petits.

Plus tard, quand le caractère et la conduite des enfants les désappointent, ils entrevoient l'avenir et s'en inquiètent. Il ne serait pas trop tard pour se mettre à l'oeuvre, mais ce demi-réveil ne les porte, souvent, qu'à gronder et à faire des menaces vaines, ce qui ne remédie à rien. Il s'agirait d'abord de comprendre l'enfant, de l'étudier et de chercher à exercer sur son esprit et son coeur une influence bienfaisante et forte.

Hélas! ce n'est pas du jour au lendemain et parce qu'il le désire que le père deviendra le mentor respecté et aimé. Ce respect naît de l'admiration et l'admiration est le fruit du bon exemple constant.

N'oublions pas qu'élever les enfants, c'est recommencer sa propre éducation. Les petits imitent ce qu'ils entendent. A six ou sept ans un enfant juge ses parents et ses jugements sont absolus.

Recommander à l'enfant d'être poli, patient, complaisant, toujours franc ne sert à rien si on ne pratique pas soi-même la politesse, le calme, le dévouement et la plus stricte véracité.

Elevés dans un milieu favorable où les parents pratiquent ce qu'ils enseignent, les enfants ont dans le coeur le respect et la confiance qui inspireront la grande influence nécessaire au moment où, comme le dit gracieusement Madame Oligny, "Ils ouvrent leurs ailes."

Le père qui a suivi son fils devine facilement quand une causerie sérieuse avec lui est utile.

Supposons l'occasion d'un mauvais bulletin. Au lieu de s'emporter, il parle gravement et amicalement avec le jeune paresseux. Il lui fait voir le temps perdu, son avenir en jeu; il fait appel à son coeur: comment! lui travaille sans répit afin que ses enfants acquièrent de l'instruction, et son petit garçon semble piétiner son dévouement et le mépriser?

Mais il ne le laisse pas s'éloigner sous cette impression triste. Il le suggestionne: il sait que l'enfant, s'il le veut fortement, peut réussir; il l'encourage et il lui assure que des efforts sérieux auront bientôt réparé ses échecs et que lui va l'aider.

Quand ils se séparent, l'enfant est rempli de bonne volonté, mais c'est un enfant: un beau discours a pu l'éclairer, mais ne suffit pas: il faut le pousser à mettre en pratique ses bonnes résolutions et ne pas cesser de l'encourager, en grand ami attentif à son travail, à ses amitiés, à ses lectures.

Le père prend à ce moment une forte emprise sur l'esprit et le coeur du jeune garçon et quand vient l'heure où l'adolescent réclame sa liberté, le père aura acquis un tel prestige qu'il restera le guide, le directeur respecté, admiré, aimé, celui qui commande l'estime et qui pratique l'honneur qu'il enseigne et que son fils admire.

Que les pères s'occupent également de leurs filles. Ne vous contentez pas de vous faire chérir en les gâtant: vous leur rendez un bien mauvais service en vous soumettant à toutes leurs petites exigences. Non, devenez plutôt leur ami... vos observations judicieuses auront sur elles une grande influence; plus elles vous admireront, plus vous les influencerez. Soyez aimables et tolérants dans la maison: le père-tyran qui n'endure pas ceci et ne permet pas cela inspire aux enfants le seul désir de fuir une maison si ennuyeuse!

FADETTE

—(Le Devoir).



### La beauté du teint

Des attraits de la femme, la beauté du teint est celui qui met tous les autres en valeur. Elle semble prolonger le velouté et la grâce de l'enfance. Une jolie peau fait oublier même l'imperfection des traits, tandis qu'un teint qui a perdu son éclat dépare gravement la régularité et la finesse des lignes— ou la pureté d'un ovale.

Il importe donc, pour conserver un épiderme séduisant — qui n'est que le reflet d'une bonne santé — non seulement de veiller à ces soins extérieurs que toute femme soucieuse d'elle-même, ne saurait négliger — mais encore et surtout d'apporter une attention vigilante à notre régime alimentaire, "la peau devant être considérée comme un réactif éminemment sensible du tube digestif" dit un savant médecin, le docteur Monin.

Chacun sait par exemple que certains tempéraments doivent éviter de manger les huitres, les crabes, crevettes... ou la charcuterie, l'ail, les fraises, les framboises... qui risquent de provoquer des éruptions ou des rougeurs. Ceci ne concerne que les sujets qui y sont prédisposés, mais d'une façon générale il est prudent de faire un usage très modéré de mets épicés, de sauces très relevées, de repas trop succulents qui compromettent la fraicheur du teint et vieillissent prématurément en alourdissant les traits. "Toute nourriture excitante est nuisible au plus haut point à la beauté faciale" dit également le docteur Monin.

### Comment rempoter des plantes malades

Quand il faut rempoter une plante parce que la terre est trop détrempée et que par conséquent les racines sont devenues maladives, il faut enlever la plante en secouant le plus possible la terre de la racine et en lavant le reste à grande eau, en sauçant les racines dans un seau d'eau à plusieurs reprises ou en les mettant sous le robinet.

Une fois les racines nettoyées, examinez-les soigneusement et coupez avec le sécateur toutes celles qui sont pourries. Mettez la plante dans un pot juste assez grand pour la contenir sans que les racines soient à l'étroit. La terre employée ne doit pas être riche. Servez-vous de terre du jardin et de sable, moitié de l'un et de l'autre. Etendez les racines autant que possible, placez la terre alentour de chacune et tapez-la avec les doigts. Quand des racines saines seront formées, vous pourrez alors placer votre plante dans un pot plus grand mais en utilisant la même sorte de terre.

Avant de rempoter, assurez-vous que vos plantes en ont réellement besoin. Bien souvent la seule raison pour laquelle les plantes d'appartement languissent, c'est qu'elles sont dans des pots trop grands.

Et rappelez-vous que c'est la plante qui doit être belle, non le pot.

### Sagesse culinaire

L'addition de soda aux légumes qu'on fait cuire ravive la couleur de ceux-ci, mais détruit des vitamines précieuses.

Les vitamines B. C. et E. sont solubles dans l'eau; on ne devrait donc jamais jeter l'eau dans laquelle on a fait cuire des légumes.

Si l'on fait tremper les vieilles carottes dans l'eau froide pendant une heure, on pourra les gratter au lieu de les éplucher et il en résultera une économie de nourriture.

Les panais épluchés après la cuisson sont meilleurs que s'ils étaient épluchés avant.

Les choux devraient être trempés dans l'eau salée froide pendant une vingtaine de minutes avant la cuisson, et celle-ci ne doit durer que huit minutes si les choux sont hachés, et quinze minutes s'ils sont en quartiers.

Si l'on ajoute du sel aux légumes colorés au début de la cuisson, ils conservent leur couleur.

Si les oignons sont épluchés dans l'eau, ils ne font pas pleurer les yeux.

Les fèves, les pois et les lentilles secs devraient être trempés dans de l'eau douce.

Les meubles vernis ou polis sont d'abord lavés à l'eau claire, puis asséchés immédiatement. On les enduit ensuite d'une mince couche de cire de qualité supérieure et on polit immédiatement avec un linge doux en flanelle ou en coton clair. On peut aussi les frotter avec un mélange à quantité égale d'alcool et d'huile d'olive.

## Joyeuse Fête

21 mai

Alice Préfontaine, Saint-François-Xavier, 13 ans.

Eugène Frédette, Sainte-Elisabeth.

Edouard Perron, Saint-Joseph.

23 mai

Dollard Bruyère, Letellier.

26 mai

René Bouvier, Saint-Boniface, 7 ans.

27 mai

Clotilde Boucher, Saint-Laurent.

Gérard Regnier, Saint-François-Xavier, 5 ans.

Gisèle Regnier, Saint-François-Xavier.

### Causerie

## DOLLARD DES ORMEAUX

Pour commémorer l'exploit de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons, on exaltera ces jours-ci dans nos écoles, le sacrifice de ces braves qui sauvèrent la colonie naissante. Vos yeux se mouilleront de larmes au récit de ces terribles combats et, dans toute l'ardeur de votre enthousiasme, vous vous écrierez: "Moi aussi, je veux servir ma patrie!"

"Je veux." Toute la force des héros réside dans ces deux petits mots. Car on ne naît pas héroïque. L'héroïsme est une affaire de volonté, de répétitions nombreuses d'actes qui coûtent à accomplir.

Ce qui ébranla l'ennemi et le fit reculer dans les bois, ce furent moins la force et la vaillance de ces preux chevaliers que leur ténacité. Ils savaient vouloir, ils surent tenir jusqu'au bout en dépit des abandons, des fuites et des trahisons.

Et vous, petits Dollards de demain, qui vibrez d'enthousiasme et de fierté au souvenir de ce fait d'armes, qui rêvez de monter à l'assaut, de tenir et de vaincre, préparez-vous dès maintenant à la résistance en agissant toujours comme des braves, en prenant l'habitude du courage qui ne recule pas. Sans doute, la patrie n'est plus en danger d'invasions extérieures, mais à l'intérieur, que de périls menacent nos droits nationaux, que de transfuges nous trahissent!

Sachez toujours rester dignes de cette poignée de héros qui lutta contre la force et le nombre, nourrissez vos âmes de leur exemple et n'oubliez jamais les leçons de foi, de vaillance et de patriotisme qu'ils vous ont léguées.

MERE-GRAND.

## SYMPATHIES

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la grande épreuve qui vient de frapper nos petits amis, Florence Bohémier et Rodrigue Paillé, de Sainte-Anne-des-Chênes. Florence a perdu son cher frère, Louis, âgé de 16 ans, et Rodrigue, sa tendre maman.

Mère-Grand et les camarades du "Coin" s'associent de toute leur tendresse au deuil cruel de ces deux petits amis et les assurent d'une prière fervente pour l'âme de leurs chers disparus.

## LE PERROQUET DE LA TANTE JEANNETTE

(Suite)

—Où est Blanche, demanda M. Lepingre.

—Mlle Blanche cueille des fraises au fond du jardin, reprit la cuisinière.

—Oh! s'exclama Mme Lepingre, cette petite sotte n'est jamais là quand j'en ai besoin...

Blanche entra... coiffée d'un chapeau de paille et dit d'un ton décidé:

—Je ne me fais pas vacciner, d'ailleurs je l'ai été au couvent.

—Prenez garde, mademoiselle, reprit le docteur, vous prendrez la maladie et vous serez défigurée... Ce serait dommage, ajouta-t-il, regardant le joli visage de la jeune fille. Mais elle se détourna et sortit de la salle.

—Tant pis, dit Mme Lepingre, en elle-même, regardant ses trois filles au nez rouge et aux yeux louches. Cette fille est vraiment trop belle pour une qui n'a pas le sou.

Cette besogne finie, Mme Lepingre partit avertir sa tante Jeannette. Cependant celle-ci n'avait pas l'habitude de recevoir de visites durant la semaine, mais après les supplication de sa nièce, elle consentit à la laisser entrer. Elle était assise à son bureau et réglait ses comptes. Son Jacquot était près d'elle.

Mme Lepingre lui annonça que l'épidémie se répandait avec une alarmante rapidité, et lui demanda ce qu'elle prétendait faire.

—Et vous-même, répondit la tante, que faites-vous?

—Moi, je viens d'être vaccinée ainsi que toute ma maisonnée.

—Alors vous n'avez rien à craindre, vous pourrez allez soigner les malades.

—Certainement, mais vous, ma chère tante, il faut prendre des précautions.

—Moi... déjà, mon testament est fait, je me suis confessée. Mes domestiques ont tous eu cette maladie. Je pense que Jacquot n'a rien à craindre. N'est-ce pas, mon Jacquot.

—La bonne aventure, ô gai! chanta le perroquet en se pendant par le bec.

—Et puis, je ne tiens plus à la vie. Je vais envoyer mille francs à M. le Curé pour les pauvres.

—Vous êtes une femme admirable, tante Jeannette, dit la nièce, une larme à l'oeil, car elle s'attristait dès qu'elle entendait parler d'argent. Vous dites que vous ne tenez plus à la vie, mais ceux qui vous aiment, vous les oubliez.

—Ture-lure! cria Jacquot, en éclatant de rire.

—Je n'oublie personne dans mon testament. Vous aurez "tretous part égale," comme dit Jacquot, mon confident.

—Vous aurez tretous part égale, répéta le perroquet d'une voix perçante.

—Oh! la meilleure des tantes!

—Tenez, ma nièce, voulez-vous aller porter ce paquet de linge chez les Morand. On vient de me dire que les trois enfants sont pris de la maladie.

—J'y cours!

Madame Lepingre donna le paquet à son domestique qui alla lâchement le déposer sur le seuil de la maison après avoir eu soin de se boucher le nez, la bouche et jusqu'aux oreilles.

Le lendemain M. Lepingre vint avertir sa tante qu'il fallait fuir.

—Fuir... eh bien! fuyez, répondit-elle avec ironie, moi je ne crains pas la petite vérole. De plus si les riches s'en vont, que diront les pauvres gens qui ne peuvent pas fuir?

—Chacun pour soi, Dieu pour tous, répliqua sèchement M. Lepingre.

—Chacun pour soi, répéta la vieille tante. C'est un chien de proverbe, allez le répéter aux bêtes sans raison et non à moi! Et elle le congédia brusquement.

Lorsqu'il entra chez lui, M. Lepingre trouva sa femme occupée à faire ses paquets. Les domestiques la suppliaient de les amener et les trois filles pleuraient de peur. Blanche était la seule qui restât calme.

—Vous voulez donc partir? demanda M. Lepingre.

—Oui et ayez soin que la carriole et le fourgon soient prêts demain matin à quatre heures.

—Mais il n'y a pas de place pour six, il n'y en a que pour quatre.

—Nous ne sommes pas six, nous ne sommes que cinq, nous allons nous serrer et c'est tout.

—Cinq? dit M. Lepingre, et Blanche?

—Blanche ne veut pas venir, elle veut rester pour aider les religieuses.

—Mais ne m'a-t-elle pas été confiée...

—Suivez-moi, dit sa femme en l'interrompant. Elle le conduisit dans la chambre voisine et le prêcha si bien qu'il finit par consentir à son dessein...

Le lendemain dès l'aube, les deux voitures attelées attendaient devant la porte. Blanche, son paquet à la main, se préparait à aller chez les religieuses, lorsque le jardinier arriva en toute hâte et s'écria: "Mlle Jeannette est bien malade, je crois qu'elle a la petite vérole; elle est dans le délire et le docteur n'a plus d'espoir."

—Soignez-la bien, mon brave Mathurin, dit Mme Lepingre, moi je ne puis y aller, je dois mes services à mes enfants. Puis elle prit le bras de son mari, qui hésita, lui ôta le fouet et fit partir les chevaux au grand galop.

Le jardinier stupéfait demanda: "Mais qui aura soin de notre chère maîtresse?

—Moi, dit Blanche, conduisez-moi chez elle.

Un quart d'heure plus tard, Blanche était installée près de la malade.

(A suivre)

Marguerite BOUVIER,
Grade XI
Letellier, Man.

### Les Compagnons de Dollard

Ils sont morts pour une grande cause, pour leurs frères, pour leur patrie. Leur gloire est sans tache. Leur sang était pur. Nous avons en eux de parfaits modèles de courage, de vaillance, d'énergie.

Et nous devons connaître leurs noms, trop longtemps ignorés. Ils ont été à la peine comme leur chef, comme lui ils doivent être à l'honneur.

Saluons donc les dix-sept braves de 1660: Adam Dollard des Ormeaux, Jacques Brassier, Jean Tavernier, Nicolas Tillemont, Laurent Hébert, Alonié de Lestres, Nicolas Josselin, Robert Jurée, Jacques Boisseau, Louis Martin, Christophe Augier, Etienne Robin, Jean Valets, René Doussin, Jean Lecomte, Simon Grenet, François Crusson, **morts au champ d'honneur!**

Sait-on que le "foot-ball" se joue en Angleterre depuis au delà de cinq cents ans?

Sait-on que le papier-tapisserie, est en usage en Chine depuis sept cents ans?

Sait-on que les savants prétendent que la croûte de la terre est d'environ vingt milles d'épaisseurs?

Sait-on que le coeur bat 92,160 fois par jour?

# Le Coin des Jeunes

## UN PETIT MOT...

Vos gracieuses lettres de cette semaine renferment mille gentillesses dont je vous remercie, adorables lutins. Avec quel plaisir j'ai reconnu vos chères écritures depuis si longtemps absentes du "Coin"!

Savez-vous la grande nouvelle? Je compte maintenant des "Tigres et des Lions" parmi mes petits amis!! Voilà ce que m'écrit Alfred Gauthier de Ste-Anne. Il n'y a pas à s'alarmer toutefois. Seule une petite balle de caoutchouc a le don d'éveiller leurs instincts sanguinaires...

Dans le camp des filles, c'est "gare aux spectateurs!" si j'en juge par ce mot de Vitaline Gauthier: "Nous jouons au croquet avec huit maillets et beaucoup d'entrain. Je puis vous assurer que les boules volent souvent par-dessus le madrier qui clôture le jeu!"

Bravo, mes enfants! Voilà comment il faut s'amuser. Vous témoignez, je n'en doute pas, d'une pareille ardeur à l'étude...

Et pour terminer, cueillons cette jolie et si réconfortante pensée: "Quand notre maîtresse nous dit: écrivez à Mère-Grand, en une seconde tous ont leur plume à la main." (Carmen Labossière, Saint-Léon). N'est-ce pas délicieux! Merci de tout coeur.

Arthur Lavoie, **Saint-Boniface;** Edmée Labossière, Carmen Labossière, Gilbert Desrochers, Odile Rondeau, **Saint-Léon;** Marcelle Bohémier, Raymonde Champagne, Denise Gelley, Rodolphe Blanchette, Thérèse Desrosiers, Irène Tougas, Rosa Champagne, Lucien Tétreault, Eloi Bohémier, Marie-Paule Lavack, Germain Lagacé, Myrtle Benoit, Jeannette Blanchette, Cécile de Montigny, Jeanne Fiola, Gérard Champagne, Francis Benoit, Rosaire Hupé, Agnès Tougas, Armande Tougas, Alfred Gauthier, Gonzague Magnan, Florida Tremblay, Florence Bohémier, Anne-Marie Champagne, Vitaline Gauthier, Rodrigue Paillé, Gérard Magnan, Agnès Tétreault, Anne-Marie Dumesnil, Edouard Desrosiers, **Sainte-Anne-des-Chênes.**

M.-G.

## MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Ste-Anne-des-Chênes,
le 7 mai 1936.

Chère Mère-Grand,

Le R. P. Gagnon a envoyé au Père Curé une broderie de grande valeur, travaillée par les païens, pour la faire rafler au profit des missions de l'Indo-Chine. Deux garçons combattaient contre quatre filles pour la vente des billets; les garçons ont rapporté davantage et le P. Laplante leur a donné à chacun une piastre.

Nous sommes neuf enfants dans ma famille. Mon père travaille sur le chemin de fer et maman à la maison. Cinq enfants vont à la classe. Je sers la messe tous les matins au couvent. A Noël R. S. Supérieure m'a donné un cadeau pour me récompenser.

Un enfant du grade VII,
Gérard CHAMPAGNE

• • •

Ste-Anne-des-Chênes,
le 7 mai 1936.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous annoncer une triste nouvelle: mon frère Louis est mort. Il s'est fait ruer par un cheval et il a été à l'hôpital deux ou trois jours. Il a beaucoup souffert. Il était dans le Grade X et avait seize ans.

Maintenant nous ne sommes plus que cinq à la maison et je vous dis que cela fait un changement...

J'espère que les amis du "Coin" diront une petite prière pour le repos de l'âme de mon cher frère et pour la consolation de mes chers parents qui sont bien affligés.

Votre petite-fille,
Florence BOHEMIER,
Grade VII.

Saint-Léon, Man.,
le 5 mai 1936.

Bien chère Mère-Grand,

Le beau printemps est arrivé; comme il est doux de jouer dehors! Le matin, à notre réveil, nous entendons les doux chants des oiseaux. Nous les voyons sautiller de branches en branches. A l'école nous avons de jolis jeux; nous nous amusons bien.

Maman a commencé à faire son jardin; dans le sien je me sème toujours un petit coin chargé de légumes. Ça me fait plaisir quand on mange de la salade et des fèves de mon jardin.

Les oiseaux ont commencé leurs nids; on les voit de bonne heure le matin transporter de la paille, des branches, de la laine de moutons restée après les clôtures.

Chez nous, nous avons un couple de canards. La mère pond tous les jours; on va avoir des petits canetons et c'est moi qui m'en occuperai. J'aime bien les voir nager. Les petits poussins du couvent sont éclos; il y en a déjà 60.

J'ai bien hâte aux grandes vacances. Je vais bien m'amuser. Nous allons tous les soirs aux exercices du mois de Marie. Nous chantons un cantique, disons le chapelet. Mère Supérieure a promis une médaille d'or à celle qui sera la plus assidue aux mois de mai et de juin et qui chantera le mieux.

Je termine en vous embrassant de tout mon coeur.

Vote petite-fille affectionnée,
Odile RONDDEAU,
12 ans.

• • •

Ste-Anne-des-Chênes,
le 7 mai 1936.

Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je viens causer avec vous aujourd'hui.

Plusieurs événements sont arrivés ce mois-ci.

D'abord nous avons eu trois funérailles. Un de notre cher compagnon de classe, Louis Bohémier, âgé de 16 ans, et deux dames de la paroisse: Mme A. Paillé et Mme A. Roy. Vous pouvez croire que nous avons beaucoup sympathisé avec les personnes éprouvées puisque nous avions dans notre clase des élèves des deux familles.

La classe des grades 3 et 4 a donné une séance de catéchisme à l'aide de vues animées représentant les articles du "Symbole des Apôtres.

Dans nos études, comme nous apprenons la science, il y a plusieurs choses intéressantes à observer. Nous avons appris la germination des différentes sortes de blés et un soir, après la classe, nous sommes allés voir passer du blé dans la formaline. C'était très intéressant.

Nous avons eu la visite des deux inspecteurs français et anglais.

Une élève du grade VIII qui veut être appelée "enfant du Coin."

Anne-Marie DUMESNIL.

**Une petite fille sensible**

Francette, 4 ans, trouve une énorme arête en mangeant son merlan:

—Comme ça devait lui faire mal d'avoir ça dans le ventre

**Entre faux mendiants**

—C'est bien ennuyeux, allez, le métier de sourd-muet. Il faut tout entendre sans rien dire.

—Eh bien! croyez-vous qu'un aveugle n'est pas obligé de fermer les yeux sur bien des choses?

**Entre voisines**

—Qu'avez-vous acheté de bon, aujourd'hui, madame Durand?

—Je me suis soignée, madame Duval: des pieds de mouton et une cervelle. A midi, pour mon dîner, je mettrai mes pieds sur le gril, ce soir, je ferai sauter ma cervelle.

# A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

## SAINT-PIERRE-JOLYS

**Mlle Florence Fontaine**

Le 12 mai à 8 h. 05 a.m., Florence Fontaine âgée de 14 ans, s'éteignait pieusement dans le Seigneur, après dix-sept jours de souffrances à la suite d'un accident.

Elle était née à Saint-Pierre le 2 juin 1921 d'Alfred Fontaine et d'Eléonore St-Hilaire. Elle allait à la classe au Couvent des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie à St-Pierre. Le samedi 25 avril dernier, la jeune fille faisait fondre de la cire à plancher pour terminer le ménage de la maison, ce qu'elle faisait habituellement, quand une explosion se produisit. Aussitôt qu'elle aperçut les flammes, sa première idée fut de sauver son petit frère, couché non loin, et qui venait de recevoir de la cire en feu sur une main et sur un bras. En se retournant, le feu a dû prendre à ses vêtements sans qu'elle s'en aperçût. Elle déposa l'enfant dehors et courut vite chez les voisins (une trentaine de pas) leur dire que le feu venait de prendre à la maison. Dans sa course elle s'aperçut que le feu était pris à ses vêtements, mais bientôt elle ne fut plus qu'une torche vivante. Après l'avoir administrée, on la transporta à l'hôpital de Saint-Boniface.

A l'hôpital, Florence était sous les bons soins du Dr Collin et de trois gardes-malades spéciales qui se montrèrent très dévouées. Elle garda sa connaissance jusqu'à la fin. Son âme s'envola doucement vers le ciel après avoir été purifiée par dix-sept jours de souffrances presque continuelles.

Le lendemain, 13 courant, le service fut chanté par M. le Curé, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis et des élèves du Couvent et de l'école des garçons. Les porteurs étaient: MM. Pierre, Edouard et Wilfrid St-Hilaire et Hubert Pinsonneault.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

* * *

La famille Alfred Fontaine remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son deuil récent, et tous ceux qui lui sont venus en aide durant ce temps d'épreuve.

* * *

**Soirée de l'Association d'Education**

Jeudi dernier avait lieu dans la salle municipale une soirée sous les auspices de l'Association d'Education donnée par les élèves de l'école des garçons. Le programme artistique comprenait un chant patriotique et des choeurs appropriés, ainsi que deux petites saynettes bien choisies et bien rendues, et une déclamation. Le tout fut exécuté avec ensemble et avec goût. La clef de voûte de la soirée était bien la conférence très intéressante et très pratique que nous donna M. l'abbé d'Eschambault. Après une synthèse suivie des faits depuis les premiers temps de la colonie jusqu'à la conquête, et de nos droits depuis la conquête jusqu'en 1916, M. d'Eschambault nous montra le point où l'on en était rendu.

Il nous fit comprendre ensuite l'utilité, la nécessité même de l'Association d'Education qui devait tout reconstruire sur les ruines accumulées par le gouvernement provincial d'alors. Il termina en nous montrant ce que l'Association avait fait, ce qu'elle se proposait de faire pour nous en nous indiquant nos devoirs envers elle.

**Le sport**

Voici la liste des parties de balle au camp qui auront lieu durant cette saison, avec le Club de Saint-Pierre.

24 mai, St-Jean-Baptiste à Saint-Pierre.

27 mai, Morris à Saint-Pierre.

31 mai, Sainte-Agathe à St-Pierre.

7 juin, St-Pierre à Saint-Jean-Baptiste.

14 juin, St-Pierre à Sainte-Elisabeth.

19 juin, St-Pierre à Emerson.

21 juin, Ste-Elisabeth à St-Pierre.

25 juin, Emerson à St-Pierre.



## SAINT-JEAN-BAPTISTE

**Tableau d'honneur**

Résultats du concours de catéchisme pour le mois d'avril 1936.

GRADE XII — Frances Onheiser, 100; Loiselle Stella, 99.

GRADE XI — Valcourt Graziella, 94; Desautels Lucille, 85.

GRADE X — Pearson Maureen, 90; Boyer Lucille, Dupuis Claire, Valcourt Thérèse, 84.

GRADE IX — Dupuis Antoinette, 94; Vermette Ogurs, 91.

GRADE VIII — Rajotte Armande, 93; Carrol Yvette, 85.

GRADE VII — Grégoire Juliette, 89; Sabourin Hélène, 85.

GRADE VI — Beaudette Mathias, 92; Grégoire Denise, 88.

GRADE V — Gariépy Yvette, 88; Vermette Fernande, Vermette Roland, 87.

GRADE IV — Grégoire Antonio, 78; Valcourt Roland, 74.

**Réunion**

Dimanche dernier il y eut réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne. M. le Curé leur recommanda fortement de mettre en pratique les vertus chrétiennes qui de nos jours sont trop délaissées. Sans la pratique constante des vertus chrétiennes, la vie familiale devient insupportable.

**Concours**

Samedi dernier, une messe basse fut dite à huit heures pour tous les écoliers et écolières qui participèrent au concours français. Ces enfants ont compris que pour demeurer catholiques et Canadiens français, il faut tout d'abord avoir un grand amour de Notre-Seigneur, une foi vivante et une piété solide.

**Condoléances**

Mme Georges Carrol est dans le deuil par suite de la mort de sa mère, Mme M. Therrien, survenue mercredi matin dernier. Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier à Thibaultville, Man.

Nos vives condoléances à la famille en deuil.

**Tournoi**

Nos écoliers s'entraînent régulièrement de ce temps-ci, afin de participer au tournoi inter-scolaire qui aura lieu à Emerson vendredi le 22 mai. L'équipe "junior" de balle-molle fera très bonne figure cette année, s'il faut en juger par son habileté sur le champ et son adresse au bâton.

**Ballon au voiant**

Trois équipes, portant respectueusement les noms de Langevin, Taché et Provencher, forment la "ligue écolière de ballon au volant" ((volley-ball). Les parties sont chaudement contestées et il est difficile de dire quelle équipe se classera en première place à la fin de la série.

**Amicale**

Jeudi matin, à huit heures, communion générale des dames et des demoiselles membres de l'Amicale.

Le soir, à 7 h. 30, pour clôturer les activités de l'Amicale, Cercle André Avelin, salut et bénédiction du Très Saint-Sacrement à la chapelle du couvent, puis séance finale de l'année par un programme musical et conférence dont le sujet sera la devise de l'Amicale: "Faire rayonner le Christ au foyer et dans la société."

## SAINTE-ELISABETH

Une partie de cartes aura lieu le jeudi 21 mai à 8 heures du soir. Elle sera donnée par le district de l'école Lévis de Sainte-Elisabeth.

Invitation spéciale aux paroisses environnantes.

## AUBIGNY

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue parmi nous à M. Maurice Kenny. Il est le premier de la paroisse à être diplômé du Collège de Saint-Boniface. Mercredi passé, à l'Université du Manitoba, il recevait son degré de bachelier.

Nos voeux les plus sincères de bonheur et de succès, et nous espérons que son exemple encouragera bien des jeunes.



## HAYWOOD

**Funérailles imposantes**

Ce n'est pas sans une émotion intense et profonde que nous traçons ces lignes qui rappellent de si tristes et de si poignants souvenirs!

Une foule attristée, une mère en larme, un époux éploré, une frère et une soeur dans une douleur profonde, tout cela, nous l'avons vécu tristement le 15 mai, quand le camion-fourgon, emmenant la dépouille mortelle de Mme Joseph Lambert, née Rose-Marie Souque, de St-Claude, Man., décédée à l'hôpital de Carman, le 13 mai, à l'âge de 22 ans, 11 mois et un jour, apparut du rond point du chemin conduisant à l'église. Alors, on entendit la cloche sonner, — non pas comme aux jours de grandes fêtes, — car elle avait de longs sanglots dans sa voix d'airain!

La foule, recueillie et silencieuse, faisait double haie à cette ancienne paroissienne qu'on avait ramenée de Saint-Claude pour être inhumée dans le cimetière d'Haywood, sa paroisse natale, où elle fut baptisée, où elle a fait sa première communion, où elle fut confirmée et où elle fut mariée! Et maintenant, celle dont les vertus, la bonne humeur, l'égale sérénité de sa vie faisaient une triple auréole à ce front si chaste, repose de son dernier sommeil au pied de la croix.

On ne peut se figurer l'angoisse profonde qui régna partout, à St-Claude, sa paroisse adoptive de par son mariage, et à Haywood, à la nouvelle de sa mort si soudaine et si prématurée! Il faut avoir assisté à ses funérailles pour comprendre en quelle haute estime on tenait la morte! Une foule, que l'on estime à près de trois cents personnes, envahissait le temple dont plusieurs, faute de place, se tenaient sur le parvis. Le cercueil, recouvert de roses en forme de couronnes, fut déposé sur le catafalque. Cela sentait déjà l'encens, l'eau bénite, la prière. Les cierges étoilaient de points d'or le fond sombre de l'autel.

M. le curé J.-M. Gagné, revêtu des ornements de deuil lamés d'argent, chanta le service. Au choeur, avait pris place, M. le curé E. Lavoie, de Fannystelle, ancien curé d'Haywood, qui avait tenu à rendre un dernier et pieux devoir à sa chère paroissienne, en assistant à ses funérailles. Nous le remercions de cette marque de condescendance envers ces familles si éprouvées!

Après le service, M. le Curé se rendit, croix en tête, au cimetière où elle doit dormir son dernier sommeil. Après le dernier "De profundis", la foule émue de ce qu'elle venait de voir se dispersa lentement, très lentement. On ne voulait plus laisser la morte, tant on l'avait aimée et respectée durant sa vie! Quand les derniers pas se furent éloignés, le pauvre fossoyeur fit son triste et lugubre devoir en comblant la fosse que lui-même avait creusé pour recevoir la dépouille de cette femme d'un si grand mérite et d'une si haute vertu!

Elle laisse dans la douleur et la peine, ses parents: M. et Mme Pierre Souque; un frère, Gaston, et une soeur, Yvonne; son époux, M. Joseph Lambert, de Saint-Claude; ses beaux-frères et belles-soeurs qui pleurent encore le départ de cette femme, de cette épouse, de cette mère de bien qui laisse après elle une petite fille de quelques jours, si frêle, si menue, qu'à peine, on peut poser sur ses lèvres réunies la moitié d'un baiser! Elle vivra pourtant! Elle remplacera la chère disparue auprès du père; elle sera la consolation des grands-parents; elle sera leur joie, comme celle que nous pleurons, elle qui n'était faite que de devoir, d'amour et d'abnégation envers tous ceux et celles qui étaient l'objet de sa tendre sollicitude! Nous prierons pour elle comme elle priera pour nous du haut du ciel.

Parents éplorés, époux, frères et soeurs, permettez-nous de venir déposer à vos pieds l'hommage respectueux de nos prières et l'assurance de la très grande sympathie que tous les paroissiens vous accordent dans la triste épreuve que vous venez de traverser. R. I. P.

## STARBUCK

**En voyage**

M. l'abbé Gustave Couture, curé de Starbuck, est revenu d'un voyage de dix jours en Saskatchewan, où il visita son confrère et ami, M. l'abbé Albert Houle, curé de Blaine Lake, dans le diocèse de Prince-Albert. Il visita aussi Jack Fish Lake où M. l'abbé Coursol est curé et Prud'homme où un autre confrère de séminaire, M. l'abbé Baudoux, est curé.

A Prince-Albert, il fut l'hôte de Son Excellence Mgr Prud'homme, et en revenant par Saskatoon et Régina, il s'arrêta à Montmartre, chez M. le curé Thériault. Il rencontra là deux confrères de collège, tous deux instituteurs à l'école de Montmartre, MM. Hercule Robert et Joseph Malach.

**Concert annuel**

Vendredi soir dernier, eut lieu dans la salle du village, le concert annuel de la paroisse de Starbuck, sous la direction personnelle de M. le Curé. Une pièce en trois actes fut donnée avec beaucoup de succès par des acteurs locaux. Mlle Marie Boivin, soprano accompagnée au piano par Mme H. Boivin, chanta avec tout le succès et le brio qu'on lui connaît. Ce même programme sera répété dans les villages d'Elm Creek, lundi soir, de Morden, mardi, et à Manitou, mercredi. Puis il sera donné à Sperling vendredi le 29.

## SAINTE-CLAIRE

Dimanche le 10 mai, nous avons eu notre troisième soirée. Vente de tartes, pêche pour les petits enfants et les grands enfants, tirage d'un magnifique crucifix, et concert, y compris une comédie. Comme les autres fois, il y a eu foule. Malgré encore le peu d'argent, on a fait $50.70.

Nous avons les exercices du mois de Marie, chaque soir, à 8 h. Il est beau de voir nos gens venir même de plusieurs milles. Les jeunes gens se pressent de finir leurs travaux aux champs et viennent à cheval. Comme la Sainte Vierge doit être contente d'eux!

Nous aurons bientôt au village, M. Wilfrid Himbeault qui, l'automne dernier, a ouvert un magasin temporairement où il se trouve, il est à se bâtir une maison sur une rue qui a été ouverte l'an dernier.

Notre forgeron est aussi à s'installer là. Plusieurs de nos vieux ont acheté ou retenu des lots.

Nous avons maintenant l'avantage d'une route nationale qui passe à notre porte, nous conduisant vers Roblin ou du côté de Swan River, via Benito.

La saison du jeu de cartes est passée! On se demandait ce que nous aurions cet été. Nous venons d'organiser les jeunes gens et un club de balle-au-camp a été formé. M. le Curé est président honoraire, M. W. Himbeault président, M. Olivier, gérant, et M. Gérard Carrière trésorier.

Durant quinze jours, on a travaillé le terrain. Il fallait voir avec quelle ardeur on se lança. Les vieux même sont venus se joindre aux jeunes. Les arbres ont disparu, les souches ont été enlevées. Tout est prêt maintenant. C'est une organisation paroissiale.

Les jeunes pourront donc passer agréablement leur temps libre. Le dimanche, les paroissiens apporteront dîner et souper qui se prendront sous le bois, près du terrain; et avant de se séparer, on viendra faire la prière en famille à l'église.

Les jeunes ont pensé aussi à leur église. Ils ont apporté de la terre, pour semer des fleurs; des roches qui ont été blanchies. On en a placé aussi sur le chemin qui conduit au cimetière. Les piquets de la clôture ont eu une couche de chaux. Tout ceci coûte peu d'argent, mais prouve la bonne volonté de nos jeunes.

Dimanche dernier, il y eut sermon au cimetière et récitation du chapelet. Cela favorisera la dévotion aux morts, et les visites plus fréquentes à nos chers disparus.

## LA SALLE

**Mort de M. Anselme Lapointe**

Lundi 18 mai, à l'hôpital de Saint-Boniface, est décédé à l'âge de 80 ans, M. Anselme Lapointe, de La Salle. Né au Cap de la Madeleine, P.Q., il habitait à La Salle depuis 1901.

Lui survivent: son épouse, cinq fils: M. l'abbé H. Lapointe, curé de Saint-Alphonse, Sévère, Richard, Saul et Antonio; cinq filles, Mmes H. Comeau, A. Rochon, A. Girardin, P. Bilodeau et F. Gauthier.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 h., à l'église de La Salle. M. l'abbé H. Lapointe officiait, assisté de MM. les abbés M. Mireault, curé de La Salle, et Gustave Couture, curé de Starbuck, comme diacre et sous-diacre.

La "Liberté" prie M. l'abbé Lapointe et la famille en deuil d'agréer ses vives condoléances.

## Cinq chefs éthiopiens ont été mis à mort

ADDIS-ABEBA — Les autorités italiennes sont bien décidées à empêcher toute concentration qui pourrait leur causer des embarras. Elles ont fait fusiller après les avoir fait comparaître devant une cour martiale, cinq chefs de bandits. On a laissé retourner les indigènes dans leurs tribus, après cet exemple, qui devra servir d'avertissement à la population. Les cinq chefs avaient été arrêtés à 30 milles au nord-ouest d'Addis-Abeba.

MONTREAL — Plus de trois cents officiers et membres de l'équipage du croiseur-école allemand Emden, ont pris contact avec la ville de Montréal. Ce navire de guerre est le premier qui soit venu d'Allemagne depuis la grande guerre et le plus gros qui ait jamais visité le port de la métropole.



VANCOUVER — M. Pierre Augé est arrivé à Vancouver pour occuper le poste de consul français pour la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan. Il succède à M. Paul Suzor, qui a été transféré en Australie.

## LE CHANGE

20 mai

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis 9/32 p.c. prime.

| | |
|---|---|
| Franc français | 0.0660 |
| Livre anglaise | 4.9877 |
| Belgique | 0.1697 |
| Allemagne | 0.4039 |
| Autriche | 0.1856 |

## LE MARCHE

20 mai

| | |
|---|---|
| **Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—** | |
| De coix | $4.50—$4.75 |
| Bons | $4.00—$4.25 |
| Moyens | $3.25—$3.75 |
| Ordinaire | $2.75—$3.00 |
| **Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.** | |
| De coix | $4.75—$5.00 |
| Bons | $4.00—$4.50 |
| Moyens | $3.50—$3.75 |
| Moyennes | $3.00—$3.25 |
| **Génisses—** | |
| De choix | $4.25—$4.50 |
| Bonnes | $3.50—$4.00 |
| Moyennes | $3.00—$3.25 |
| Ordinaires | $2.50—$2.75 |
| **Veaux engraissés—** | |
| De coix | $5.50—$6.00 |
| oBns | $4.50—$5.00 |
| Moyens | $3.50—$4.00 |
| **Vaches** | |
| Bonnes | $3.00—$3.50 |
| Moyennes | $2.50—$2.75 |
| Ordinaires | $2.25—$2.50 |
| **Taureaux—** | |
| Bons | $2.50—$2.75 |
| Ordinaires | $1.75—$2.25 |
| **Bouvillons à engraisser—** | |
| Bons | $3.00—$4.00 |
| Ordinaires | $2.00—$2.75 |
| **Vaches et génisses à engraisser—** | |
| Bonnes | $2.25—$3.00 |
| Ordinaires | $1.75—$2.00 |
| Vaches laitières | $20.00—$40.00 |
| **Veaux de boucherie** | |
| Bons et de choix | $5.00—$6.00 |
| Ordinaires et moyen | $2.50—$4.50 |
| **Porcs—** | |
| Bacon de choix—Prime $1 par tête | |
| Bacon | $7.85 |
| Bouchers—Escompte de $1 par tête | |
| Pesants | $7.35 |
| Légers et maigres | $6.50 |
| Très pesants | $8.00—$8.50 |
| Truies No 1 | $5.00 |
| Truies No 2 | $5.00 |
| Inférieurs | $4.50—$5.00 |
| Verrats | $3.00—$4.00 |
| **Agneaux—** | |
| Bons poids moyen | $8.50—$8.75 |
| Bons pesants | $6.50—$7.50 |
| Ordinaires | $5.00—$6.00 |
| Béliers | $6.00—$6.50 |
| **Moutons—** | |
| Bons pesants | $1.75—$2.00 |
| Bons poids moyen | $2.50—$3.00 |
| Ordinaires | $1.25—$1.50 |

**PRODUITS**

| | |
|---|---|
| **Beurre—** | |
| Beurre de Crémerie frais no 1 F.O.B. | |
| Winnipeg | .18 |
| **Crème—** | |
| Table | .18 |
| Spécial | .16 |
| No 1 | .14 |
| No 2 | .11 |
| **Oeufs—** | |
| D'après la classification du gouvernement fédéral) | |
| Grades A, gros, la douz. | .16 |
| Grades A, moyens, la douz. | .15 |
| Grades B, la douz. | .14 |
| Grade C. | .12 |

**Farine—**

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker, Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Le sac de 98 livres ... $2.90

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 20 sous de plus.

**Alimentation—**

Prix de détail

| | |
|---|---|
| Son. La tonne | $20.00 |
| Moulée. La tonne | $20.00 |
| **Gruau—** | |
| (Prix de détail) | |
| Sac de 80 livres | $3.20 |
| **Pommes de terre (F.O.B., Winnipeg)** | |
| Gros — Pommes de terre nouvelles du Manitoba. | |
| Sac de 90 liv. | .70 |
| Détail — Pommes de terre nouvelles. | |
| Sac de 90 liv. | .80 |

Cours du grain fourni par

**James Richardson & Sons Ltd.**

[illegible] GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 92 [illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

| Mai | Lundi 11 | Mardi 12 | Mercredi 13 | Jeudi 14 | Vendredi 15 | Samedi 16 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **BLE** | | | | | | |
| Nord No 1 | | 77 | 78 | 77⅝ | 77⅝ | 77½ |
| Nord No 2 | | 75 | 76 | 75⅝ | 75⅝ | 74¾ |
| Nord No 3 | | 71 | 72 | 71⅝ | 71⅝ | 71¼ |
| No 4 | | 66⅞ | 67¾ | 66⅝ | 66⅞ | 66⅝ |
| No 5 | | 61 | 62 | 60⅝ | 60⅞ | 60½ |
| No 6 | | 51¼ | 52¼ | 51⅝ | 51⅝ | 51½ |
| Fourrage | | 42 | 43 | 42⅝ | 42⅞ | 42½ |
| Sur voie net | | 76 | 77 | 76⅝ | 76⅝ | 76½ |
| No 1 Durum | | 70⅞ | 72⅛ | 71⅝ | 72 | 71⅞ |
| No 2 Durum | | 67⅝ | 68⅝ | 68⅛ | 68½ | 68 |
| No 3 Durum | | 63⅞ | 64⅞ | 64⅛ | 64½ | 64 |
| Inférieur Nord 1 | | 76 | 77 | 76⅝ | 76⅝ | 76⅛ |
| Inférieur Nord 2 | | 73 | 74 | 73⅝ | 73⅝ | 73¼ |
| Inférieur Nord 3 | | 69 | 70 | 69⅝ | 69⅝ | 69¼ |
| Charbonneux 1 | | 72 | 73 | 72⅝ | 72⅝ | 72⅛ |
| Charbonneux 2 | | 70 | 71 | 70⅝ | 70⅝ | 70½ |
| Charbonneux 3 | | 66 | 67 | 66⅝ | 66⅝ | 66½ |
| Rej. Nord 1 | | 69½ | 70½ | 70⅛ | 70⅝ | 70 |
| Rej. Nord 2 | | 68 | 69 | 68⅝ | 68⅞ | 68⅛ |
| Rej. Nord 3 | | 65 | 66 | 65⅝ | 65⅞ | 65½ |
| Printemps 1 | | 69⅞ | 70⅝ | 70⅛ | 70½ | 70 |
| Printemps 2 | | 67⅝ | 68⅝ | 68⅛ | 68½ | 68 |
| Printemps 3 | | 64⅞ | 65⅝ | 65⅛ | 65½ | 65 |
| **AVOINE** | | | | | | |
| C.W. No 2 | | 32½ | 32⅞ | 32⅜ | 32⅜ | 32⅜ |
| C.W. No 3 | | 29 | 29⅝ | 28⅞ | 29¼ | 29¼ |
| Fourrage No 1 | | 26 | 26⅝ | 25⅞ | 26¼ | 26¼ |
| Fourrage No 2 | | 24¼ | 24⅝ | 24⅛ | 24⅜ | 24⅛ |
| Fourrage No3 | | 21¾ | 22⅛ | 21⅝ | 22 | 22 |
| Sur voie net | | 30⅞ | 31¼ | 30⅝ | 31⅛ | 31⅛ |
| **ORGE** | | | | | | |
| C.W. No 3 | | 36⅞ | 37⅝ | 37⅝ | 37⅝ | 37⅝ |
| C.W. No 4 | | 35⅝ | 35⅞ | 34⅞ | 34⅞ | 35⅝ |
| C.W. No 5 | | 33⅞ | 34⅝ | 33⅝ | 33⅝ | 34⅛ |
| C.W. No 6 | | 31⅝ | 32⅛ | 31⅝ | 31⅝ | 32⅛ |
| Sur voie net | | 35⅞ | 36⅝ | 36⅝ | 36⅝ | 36⅝ |
| **LIN** | | | | | | |
| C.W. No 1 | | 145¼ | 145⅝ | 146⅛ | 146⅞ | 146½ |
| C.W. No 2 | | 141¼ | 141¾ | 132½ | 142⅞ | 142½ |
| C.W. No 3 | | 130¼ | 130⅝ | 131½ | 131⅞ | 131½ |
| C.W. No 4 | | 121¼ | 121⅝ | 122½ | 122⅞ | 122½ |
| Sur voie net | | 144¼ | 144⅝ | 145½ | 145⅞ | 145½ |
| **SEIGLE** | | | | | | |
| C.W. No 2 | | 40⅞ | 41⅝ | 41⅝ | 41⅝ | 41⅝ |
| C.W. No 3 | | 38⅝ | 39⅛ | 39⅛ | 39¼ | 39¼ |
| C.W. 2 rej. | | 34⅝ | 35⅛ | 35⅛ | 35¼ | 35¼ |
| C.W. No 4 | | 34⅝ | 35⅛ | 35⅛ | 35¼ | 35⅛ |
| Ergot rej. X | | 33⅝ | 34⅛ | 34⅛ | 34⅛ | 34¼ |
| Sur voie net | | 39⅞ | 40⅝ | 40⅝ | 40⅝ | 40⅝ |

**OPTIONS—WINNIPEG**

| | Lundi 11 | Mardi 12 | Mercredi 13 | Jeudi 14 | Vendredi 15 | Samedi 16 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **BLE** | | | | | | |
| Mai | | 77 | 78 | 77⅝ | 77⅝ | 77½ |
| Juillet | | 77⅝A½ | 78⅝A⅝ | 78⅛ | 78⅛ | 78 |
| Oct | | 78⅝ | 79⅜A⅞ | 79⅜A½ | 79⅝ | 79⅝ |
| **AVOINE** | | | | | | |
| Mai | | 31 | 31⅝ | 30⅞ | 31¼ | 31¼ |
| Juillet | | 31 | 31⅝ | 31 | 31⅛ | 31 |
| Oct. | | 30⅛ | 30⅝ | 30¼ | 30⅝ | 30⅛ |
| **ORGE** | | | | | | |
| Mai | | 36⅞ | 37⅝ | 37⅝ | 37⅝ | 37⅝ |
| Juillet | | 36⅝ | 37¼ | 37⅝ | 37½ | 37½ |
| Oct | | 36⅝ | 37⅝ | 37⅝A⅝ | 37⅝ | 37⅝ |
| **LIN** | | | | | | |
| Mai | | 145⅝ | 145⅝ | 146⅛ | 146⅞ | 146½ |
| Juillet | | 144⅛ | 144⅛ | 143 | 144½ | 144 |
| Oct | | 140⅝ | 141⅝ | 140¼ | 141½ | 141⅛ |
| **SEIGLE** | | | | | | |
| Mai | | 40⅞ | 41⅝ | 41⅝ | 41⅝ | 41⅝ |
| Juillet | | 41⅝ | 42½ | 42⅝ | 43 | 42⅝ |
| Oct | | 43½ | 44A⅛ | 44⅛ | 44½ | 44⅛ |

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

# Coeurs Torturés

Xavier CHANTEBRUNE et Paul TERNOISE

NUMERO 13

(Suite)

—Pardon! intervint vivement l'autre. Il serait bien préférable qu'elle travaillât chez elle, au lieu d'être employée dans un bureau ou un magasin quelconque, exposée à une promiscuité souvent douteuse, pour laquelle elle n'est certainement pas faite.

—Oh! sur ce point, je suis entièrement de ton avis! déclara Christian.

—L'essentiel, poursuivit Gaston, c'est qu'elle puisse trouver assez de travail, et qu'il soit suffisamment payé, pour qu'elle en retire un gain raisonnable, sans un surmenage qu'elle ne serait plus en état de supporter.

Christian frémit.

—Dis-moi toute la vérité! adjura-t-il. Sa santé t'a paru très mauvaise?

—N'exagérons pas! repartit Gaston, avec vivacité. Je la crois très fatiguée et anémiée. Mais comme elle est très jeune, très saine et très énergique, je suis convaincu, et je te parle sincèrement, qu'elle se rétablirait assez vite, moyennant les soins et le repos qui lui sont nécessaires.

Christian hocha la tête d'un air pessimiste.

—Je me doute fort que sa dactylographie ne lui procurera pas les moyens de se soigner et de se reposer, proféra-t-il, amèrement.

Gaston fronça les sourcils.

—Je le crains aussi, avoua-t-il. Car, pour les travaux de ce genre, elle ne manquera pas de concurrentes, dans Paris.

—Eh bien! s'écria impétueusement Christian, au diable la dactylographie! Je n'ai pas fait le voyage de Tunis à Paris pour avoir le déplaisir de regarder de loin la femme que j'aime, taper dix ou douze heures, sur une machine à écrire.

"Finissons-en! Tu va appeler son frère. Nous nous rendrons tous trois chez Jacqueline, et nous réglerons nos affaires en famille.

—Ah! non, protesta Gaston, avec énergie. Tout, mais pas cela. Tu ne pourrais la revoir, avant que tout fût terminé, sans l'offenser mortellement, et te brouiller pour jamais avec moi. Tu n'as pas le droit d'infliger ta pitié, à qui mérite ta vénération.

"Rappelle-toi ce que je te disais, quand je t'ai décidé à quitter Paris: "Tu dois te tenir dans la coulisse, humblement, patiemment et silencieusement."

—Tu me promettais que je n'aurais pas longtemps à attendre mon heure, car elle sonnerait bientôt, objecta Christian, avec tristesse.

—Elle n'a pas encore sonné, et la consigne reste la même!

Quand cette consigne sera-t-elle levée?

—Plus tôt que tu ne crois, si tu veux m'écouter et m'obéir, ce qui est la seule manière de servir celle que tu aimes.

—Je ferai tout ce que tu voudras, pourvu qu'elle soit sauvée, et que je puisse la revoir, promit l'ingénieur. Dis-moi seulement ce que tu attends de moi. As-tu un plan d'action?

—Voici, expose Gaston, l'état de la situation. La dette de Paul Daubry n'est pas encore entièrement réglée: il s'en faut d'une dizaine de mille francs environ. Mais le paiement de cette somme, si minime te semble-t-elle, coûterait au frère et à la soeur au moins un an ou un an et demi d'efforts intensifs et de restrictions, c'est-à-dire beaucoup plus qu'ils n'en pourraient supporter sans graves dommages.

"Il s'agit de les aider, sans qu'ils s'en doutent, à se libérer en beaucoup moins de temps.

—Cela va de soi! acquiesça Christian. Mais par quels procédés?

—C'est, à mon avis, très simple, déclara le cadet des Duchamp. En ce qui concerne Mlle Aubin, puisqu'elle cherche des travaux de dactylographie, c'est de lui en fournir beaucoup, et de très bien payés. Je puis arranger cela avec un de mes amis, pourvu que tu veuilles faire les fonds.

—Bien entendu, je les fournirai! fit l'ingénieur, avec empressement. Mais cela ne pourra jamais monter à un gros chiffre, et j'ai peur que ce ne soit bien long.

—Attends un peu! reprit l'autre. Cela suffit pour cette jeune fille, à qui il ne faut donner aucune occasion de se surmener. Mais il y a son frère.

—Que puis-je pour lui?

—Directement, rien! Mais je puis, moi, lui doubler ses appointements, à condition que tu en fasses la dépense...

—C'est dit. Va toujours! Après?

—Paul Daubry fait, chez lui, tous les soirs et toute la journée du dimanche, des travaux de comptabilité. Je pourrai, sans qu'il soupçonne que cela vient de moi, lui en procurer qui lui seront payés bien au-dessus du tarif, à condition que... tu le veuilles bien!

—Parbleu, si je le veux!... s'écria Christian, enthousiaste. Mon cher Gaston, tu es le plus fidèle, le plus ingénieux et le plus précieux des amis.

"Alors, grâce à tes habiles dispositions, tu escomptes...

—Que d'ici trois mois, quatre au plus, la dette de Paul Daubry pourra être intégralement acquittée, sans qu'il en ait coûté aux intéressés un surcroît d'efforts, qu'il serait inhumain d'exiger d'eux.

"Christian semblait réfléchir, et son front s'était rembruni.

—Trois ou quatre mois! soupira-t-il enfin. C'est bien long.

—Un bonheur, tel que celui que tu ambitionnes, ne vient pas tout seul; il faut savoir le mériter et le gagner, prononça Gaston, d'un ton sentencieux.

"Aie confiance, Christian. Le temps passe plus vite, quand ayant tout fait pour réussir on a la certitude du succès.

—Dieu t'entende! répondi l'impatient amoureux.

Et ce fut sur ce voeu que prit fin l'honnête complot de ces nobles jeunes gens, associés pour le salut d'une victime innocente et d'un coupable repentant.

Heureusement pour tous, les délais fixés par Gaston devaient être singulièrement abrégés...

Un jour, M. Romain Duchamp avait vu venir dans son bureau un homme correctement vêtu, qui disait arriver de New-York, et qui avait une importante communication à lui faire.

Cet homme était M. William Russel, de Brooklyn. Naturalisé Américain depuis dix-huit mois, il avait porté pendant quarante années le nom bien français de Jacques Merlon.

Il avait fait fortune aux Etats-Unis, où il était propriétaire d'une entreprise puissante, qui lui assurait chaque année d'énormes bénéfices.

De vingt-huit à trente-six ans, il avait été employé en qualité de garçon de recettes à Paris, chez Breston et Malleroy, un des plus importants fournisseurs de la maison Duchamp...

Or, il avait quitté cette fonction quelques semaines après le jour où vingt mille francs avaient disparu de la caisse de la maison Duchamp, ces vingt mille francs dont Paul Daubry avait cru devoir assurer le remboursement sur ses ressources personnelles...

Eh bien! le voleur, c'était Jacques Merlon!

Celui-ci exposa longuement à Romain, comment, profitant d'une erreur du caissier, il s'était emparé de cette somme, qui avait été la source de sa prodigieuse fortune.

Et maintenant, poussé par le remords, il venait en France rapportant l'argent volé, avec l'intérêt de ce capital, et une importante somme complémentaire, à titre de dommages-intérêts.

—Je dois vous prévenir, lui dit M. Duchamp, qu'en m'offrant cet argent vous vous trompez d'adresse. Ce n'est pas de moi que vous êtes le débiteur.

—De qui donc, alors? demanda Jacques Merlon, en pâlissant.

—Du caissier qui a commis l'erreur, dont vous avez... profité. Ce noble garçon a remplacé de ses deniers la somme qui manquait à sa caisse...

—Mon Dieu! gémit l'autre, en se tordant les mains. Il s'est dépouillé à cause de moi! Et il n'était pas riche, sans doute?

Le front de Romain Duchamp se rembrunit, et son visage se contracta.

—La vérité est, déclara-t-il tristement, qu'un tel débours, fait à notre insu, a lourdement obéré son budget, et qu'il s'en est suivi pour lui toute une série d'ennuis exceptionnellement graves, dont il subit encore les conséquences... Je ne me crois pas le droit de vous fournir de plus amples détails à ce sujet.

Jacques Merlon tremblait comme une feuille sous le vent d'orage, et des gouttes de sueur froide perlaient à ses tempes. Il poussa un rauque soupir.

—C'est horrible! articula-t-il, avec effort. Je suis le dernier des misérables, et je ne serai jamais assez puni! Mais je jure que, du moins, je ferai tout le possible et l'impossible pour réparer le tort que j'ai fait à ce malheureux... Puis-je le voir tout de suite?

—Je vais le faire appeler, dit Romain Duchamp.

L'instant d'après, lorsque Paul Daubry pénétra dans le cabinet directorial, il eut la surprise d'y trouver un vsiteur inconnu qui se leva à son entrée, s'avança à sa rencontre, s'arrêta devant lui, le regarda fixement durant trois secondes, sans prononcer une parole, puis joignit les mains d'un geste suppliant, et tomba à genoux en fondant en larmes.

XX

ENFIN!

—Mademoiselle, dit Annette, c'est M. Paul... Comme ça, vous n'aurez pas besoin de lui écrire.

—Oh! par exemple, s'exclama joyeusement la jeune fille.

Et lâchant précipitamment sa remington, elle courut à la salle à manger qui, on le sait, dans cet étroit logis, faisait aussi office de salon de réception.

Paul Daubry l'y attendait, debout près de la fenêtre, regardant les arbres d'en face, tout dépouillés par l'hiver, et encore emperlés du givre de la nuit, qui faisait scintiller le rouge soleil de cette matinée de décembre.

—Te voilà donc, mon grand? fit-elle gaiement, en se jetant dans ses bras. Je ne t'attendais pas, surtout d'aussi bonne heure, ne sachant pas si tu aurais ou non congé aujourd'hui.

—Mais, ajouta-t-elle en riant, je puis maintenant t'affirmer que l'on doit croire à la télépathie.

—Bah! fit-il égayé. Pourquoi cela?

—Parce que, au moment précis où tu es arrivé, je me disposais à t'écrire.

—Et pour me dire quoi?

—Pour te prier instamment de venir dîner avec moi, ce soir, répondit-elle, soudain redevenue sérieuse.

Et elle ajouta, avec une mélancolie qu'elle cherchait vainement à déguiser d'un sourire...

—Vois-tu, dîner seule, une veille de Noël, la nuit où tout le monde réveillonne en famille, vrai, c'eût été trop triste!

—Sois tranquille, soeurette! dit Paul. Même si je n'avais pas reçu ton invitation, je n'aurais pas manqué de venir.

Il y avait dans sa voix un frémissement si singulier que Jacqueline, surprise, leva la tête pour mieux l'examiner.

Et, tout aussitôt, avec un cri:

—Oh! Paul, qu'as-tu donc?... Mon Dieu, tu pleures? Quelque nouveau malheur encore?...

Mais lui, l'étreignant sur sa poitrine, lui mit au front un baiser quasi paternel.

(A suivre)





# Autour de la Ferme

## RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

### La richesse et le revenu des fermes en 1935

En 1935, le revenu brut total de l'agriculture canadienne est évalué à $943,081,000 contre $942,565,000, l'évaluation revisée pour 1934. L'évaluation de 1935 est préliminaire et sujette à révision, et elle ne représente qu'une augmentation de $516,000, soit moins d'un pour cent. Il y a des augmentations dans le revenu des animaux de la ferme, de la laine, des produits laitiers, des fruits et des légumes, des volailles et des oeufs, des produits d'érable, et de la filasse de lin, mais d'autre part, une diminution plus que correspondante dans le revenu des récoltes de grande culture, des animaux à fourrure, du tabac, de la graine de trèfle et de graminées fourragères et du miel.

Voici, par province et par ordre de valeur, le revenu agricole brut pour 1935: Ontario, $313,077,000; Québec, $174,758,000; Saskatchewan, $154,896,000; Alberta, $141,093,000; Manitoba, $56,530,000; Colombie-Britannique, $38,010,000; Nouvelle-Ecosse, $27,042,000; Nouveau-Brunswick, $25,278,000; Ile du Prince-Edouard, $12,397,000.

Le revenu agricole net pour 1935 est évalué à $609,318,000 contre $577,952,000, l'évaluation revisée pour 1934, une augmentation de $31,366,000, soit 5.4 pour cent. On trouve le revenu net en déduisant du revenu brut la valeur des produits employés pour la nourriture des animaux de ferme et des volailles, de la semence, des grains marchands, et des légumes produits sur les fermes pour l'emploi à la maison.

La richesse totale de l'agriculture canadienne est évaluée pour 1935 à $5,797,104,000 contre $5,620,173,000 en 1934, soit une augmentation de $176,931,000 ou 3.1 pour cent. Voici cette richesse par province et par ordre de valeur: Ontario, $1,638,035,000; Saskatchewan, $1,305,791,000; Québec, $1,038,947,000; Alberta, $879,118,000; Manitoba, $420,186,000; Colombie-Britannique, $188,641,000; Nouvelle-Ecosse, $132,618,000; Nouveau-Brunswick, $126,252,000; Ile du Prince-Edouard, $67,516,000.

### La lutte pour la vie entre les mauvaises herbes et les plantes cultivées

La concurrence entre les plantes est un phénomène naturel; les plantes de la même espèce ou d'espèces non apparentées poussant à côté l'une de l'autre se développent au détriment de la plus faible. Cette concurrence se retrouve partout dans le royaume végétal, aussi bien parmi les espèces indigènes, dans des conditions naturelles, qu'entre les récoltes et les mauvaises herbes dans les champs cultivés. Dans l'un des derniers numéros de la "Revue agronomique", MM. T. K. Pavlychenko et J. B. Harrington, de l'Université de Saskatchewan, donnent quelques renseignements intéressants sur ce sujet, ainsi que sur les résultats d'expériences faites à la pépinière de mauvaises herbes de la ferme expérimentale de l'Université.

Des observations couvrant plusieurs années indiquent que la lutte commence entre les racines, qui empiètent les unes sur les autres longtemps avant que les tiges des plantes commencent à se porter ombrage. En somme, la concurrence commence sous la surface du sol, quand les racines s'entrecroisent en quête d'eau et de nourriture; elle se manifeste immédiatement par un retard dans le développement de la tige aérienne; elle n'est intensifiée par la lutte que se livrent les tiges pour avoir de la lumière que lorsque les plantes ont commencé à s'ombrager entre elles.

L'humidité, le plus grand facteur dans la végétation de la récolte sur les plaines nues de l'Ouest canadien, est la considération la plus importante dans la lutte que se livrent entre elles les mauvaises herbes et les récoltes cultivées dans cette région. Dans l'une de ces expériences, on a trouvé que le rendement du blé Marquis était de 40 pour cent plus faible dans des parcelles infestées de moutarde sauvage que dans celles qui ne l'étaient pas. Les plantes d'orge, de blé et de folle avoine, cultivées isolément sur parcelles de dix pieds carrés, ont atteint un développement environ 10 fois plus grand que les plantes cultivées en lignes ordinaires de six pouces. Les plantes de vélar d'Orient, de moutarde sauvage commune, de chardon de Russie, cultivées isolément, ont produit une végétation de 100 à 1,000 fois plus forte que lorsqu'elles étaient cultivées en lignes ordinaires de six pouces.

Dans une étude qui portait sur la lutte entre les mauvaises herbes et les céréales, l'orge Hannchen a beaucoup mieux tenu tête à la folle avoine et à la moutarde sauvage que n'a fait le blé Marquis. C'est pourquoi, cinq jours après sa sortie de terre, l'orge Hannchen a généralement un plus grand nombre de racines séminales, et que 22 jours après, elle développe également plus de racines de collet que le blé Marquis. Dans cette même étude, le blé Marquis a assez bien tenu tête à la moutarde sauvage, ayant un système de racines de 30 pour cent plus long que celle-ci, mais il a beaucoup souffert de la folle avoine, car les racines de cette dernière étaient quatre fois plus longues que celles du blé Marquis.

### Les engrais chimiques et comment s'en servir

La fonction principale des engrais chimiques est de fournir, sous une forme assimilable, l'un ou plusieurs des trois principaux éléments de fertilité, savoir: l'azote, l'acide phosphorique, et la potasse. C'est chose extrêmement difficile, dit C. H. Robinson, chimiste des fermes expérimentales fédérales, que d'indiquer de façon tant soit peu exacte la quantité de ces éléments que l'on doit appliquer au sol pour obtenir les plus gros rendements. Il y a, en effet, bien des facteurs qui peuvent affecter les résultats d'une application d'éléments fertilisants, et les principaux de ces facteurs sont la texture du sol, la quantité d'engrais assimilables déjà présents dans la terre, la fumure appliquée précédemment et le traitement donné aux récoltes, la réaction du sol, les conditions climatériques, et l'égouttement.

L'habitude jusqu'ici a été de régler le choix de l'engrais sur la nature de la récolte, mais on admet de plus en plus aujourd'hui qu'il est nécessaire de connaître également la quantité des éléments assimilables de fertilité que renferme le sol. En possession de ces renseignements, on peut, dans une large mesure, faire compensation pour un manque anormal ou un excès d'azote, d'acide phosphorique ou de potasse, en ajustant la proportion relative des éléments de fertilité que renferme l'engrais chimique. Par exemple, le mélange 4-8-10 est considéré comme excellent pour les plantes maraîchères et pour les pommes de terre, mais si l'on sait que le sol contient une proportion exceptionnelle d'azote il est possible qu'un engrais moins riche en cet élément soit plus profitable.

De même, les rendements des récoltes peuvent être sérieusement affectés si le sol n'a qu'une provision insuffisante d'éléments assimilables autres que ceux qui sont fournis par les engrais chimiques. Si le sol est très acide et pauvre en chaux, il faut remédier à cet état de choses au moyen d'engrais chimiques pour obtenir les meilleurs rendements, surtout si l'on cultive des légumineuses. Dans certains districts à pommes de terre du Nouveau-Brunswick on a constaté que l'addition à l'engrais chimique d'une petite quantité d'un composé de magnésium, comme la dolomite ou la keiserite, stimule la végétation de la récolte, retardée par une quantité insuffisante de magnesium assimilable dans le sol. On a réussi à prévenir jusqu'à un certain point certaines maladies en appliquant certains éléments, comme le bore et la manganèse. On étudie actuellement l'emploi de petites quantités de borax pour prévenir le coeur brun des navets et la pourriture du collet chez les betteraves à sucre et les betteraves fourragères.



## A LA POULE D'EAU

### En visite pastorale avec S. E. Mgr Sinnott

Nous étions enfin arrivés à la "Poule d'Eau".

Le temps sur le lac avait été très froid; un vent glacial nous avait fouetté la figure toute la journée.

Les fidèles de la "Poule d'Eau" nous attendaient autour de l'église. On serra la main à chacun et puis nous entrâmes dans la chapelle.

Les chantres et l'organiste, la maîtresse d'école sont debout près de l'harmonium, ils chantent un cantique en saulteux. L'un récite une courte prière et puis je me tourne vers la foule pour annoncer le programme de la confirmation. A huit heures ce soir: prière, sermon en saulteux, chant de différents cantiques, puis les confessions jusqu'à minuit, si c'est nécessaire. Demain matin on dira trois messes. Monseigneur célébrera la messe de communion. Il désire qu'à l'occasion de sa visite au village indien tout le monde s'approche des sacrements. A neuf heures, le R. P. Poulin chantera la grand'messe, immédiatement après la confirmation... Vers onze heures, le départ pour la mission voisine... qui se trouve à trente milles.

Aussitôt la foule se disperse et Monseigneur, avec sa troupe missionnaire, s'en va manger chez la personne la plus importante de la place, Mlle Patricia Fuller. Celle-ci pour l'occasion a engagé une cuisinière de renom.

Les hôtes sont attendus... Nous entrons!... Grand appartement... meubles très ordinaires! Une chose nous frappe. Au mur, juste opposé à nous, trois fusils sont attachés! perpendiculairement!... On se regarde et on se demande: quel est l'homme qui manoeuvre tous ces fusils-là? Une voix nous répond: cet arsenal appartient à Mlle Fuller... Elle est fille d'un ancien général anglais, elle-même est officière des Scouts; elle a bien le droit de manier ces armes.

On apprend ensuite qu'elle fait observer la loi dans la réserve. Le dimanche elle préside aux prières à l'église, enseigne le chant et explique le catéchisme. Pendant la semaine elle fait la classe. Quand l'occasion se présente, elle saute à cheval et abat à la course chevreuil ou orignal, comme le gros gibier se présente. Dernièrement pour rehausser son autorité et impressionner davantage les sauvages, elle a endossé la bure des Franciscains...

Vers huit heures du soir, nous étions de nouveau à l'église. Chacun à son poste.

Monseigneur au trône, le R. P. Poulin l'assistait, et moi au pied de l'autel prêchant en saulteux.

L'organiste, Mlle Fuller était à l'harmonium accompagnant le chant. Plusieurs cantiques furent enlevés avec âme.

Après cet exercice, à deux nous entendions les confessions jusqu'à minuit.

Vers une heure du matin, j'étendais par terre ma couverte pour dormir. Celle-ci était simple. J'en plaçais la moitié au-dessous de moi, et l'autre moitié au-dessus. Comme la corpulence du missionnaire ne correspondait pas à la largeur de sa couverture, il arriva qu'il dormit toute la nuit, à demi couvert seulement.

A 6 h. du matin, nous étions debout! Il a fallu se rendre immédiatement à l'église parce que les confessions pressaient déjà...

Je disais ensuite la première messe. Monseigneur célébra la messe de communion, à laquelle plus de cent cinquante Indiens communièrent de ses mains.

Le R. P. Poulin chanta la grand'messe, à 9 h. L'église était comble. Mgr Sinnott était au trône, je l'assistais.

Le choeur était dans son meilleur. Les répons de la messe alternaient avec les cantiques et furent enlevés, on ne pouvait pas mieux.

Son Excellence jouissait visiblement du pieux spectacle. De ma place j'observais le choeur et l'organiste; celle-ci était au comble du bonheur!

Après la messe Monseigneur adressa encore une fois la parole aux fidèles. Je l'interprétais en Indien. On fit ensuite la quête pour la propagation de la foi — qui rapporta une jolie somme.

Même dans les missions pauvres, Mgr Sinnott exige qu'on donne pour la propagation de la foi. Voici ce qu'il dit aux fidèles: "Vous, les gens de la Poule d'Eau, vous êtes tous baptisés et enfants de l'Eglise catholique. Pourquoi? Parce que des missionnaires sont venus chez vous pour vous apporter la bonne nouvelle. Qui a aidé ces missionnaires? Qui leur a donné les moyens de venir vous prêcher la foi? La Société de la Propagation de la Foi!

Il n'est donc que juste que vous, à votre tour, aidiez cette société à envoyer des missionnaires aux peuplades qui sont encore assises à l'ombre de la mort! Donnez donc autant que vous le pouvez à l'oeuvre de la propagation de la foi... Le bon Dieu vous bénira."

Après l'adresse de Monseigneur eurent lieu les cérémonies de la confirmation, une trentaine de candidats reçurent le grand sacrement.

Une demi-heure après, nous faisions les préparatifs pour notre départ.

Une dernière fois, je regarde autour de moi. Je vois la belle et vaste église avec son clocher élancé dans les airs; je vois un peu plus loin l'école avec son institutrice catholique. Je vois groupées autour du clocher toutes les maisons Indiennes; à l'intérieur de ces maisons, je vois toutes des familles catholiques. Je revois en esprit ces gens à l'église le matin. Je les vois en rangs serrés approcher de la sainte table. J'entends encore le murmure de leurs chants mélodieux... et j'arrête un instant... et je me demande, qui a fait tout cela?

"Le bon Dieu sans doute"! Mais qui est entre les mains de Dieu l'instrument de cette grande oeuvre de conversion?

Pour réponse à ma question, je vois se dresser devant moi, la silhouette d'un vieux missionnaire bréton, à la barbe blanche; à la figure ouverte, le R. P. Camper. En un clin d'oeil, toute sa vie de missionnaire passa devant mes yeux. Je le vis en hiver, sur les grands lacs, courir des journées entières derrière ses chiens. Je vis sur la neige, la trace ensanglantée de ses pieds. Je vis son corps épuisé de fatigues couché au fond d'un trou de neige aux bords de la forêt. Je vis le pieux missionnaire manger du pain sec assis dans sa cabane. Je le revis des heures entières agenouillé, priant dans son humble chapelle devant le Saint Sacrement. Je vis dans ses mains presque gelées, les grains du chapelet glisser avec peine. Je l'entendis, comme un autre Moïse, tonner à l'église quand il prêchait aux Indiens de la Poule d'Eau; et je me disais: "voilà l'apôtre zélé qui a converti ces peuplades. Il a semé dans les larmes, nous récoltons dans la joie."

En sortant de mon rêve, nous avions déjà dépassé la Poule d'Eau de cinq milles.

M. KALMES, O.M.I.

PARIS — Le haut commandement ordonne d'établir en permanence le long de la frontière franco-allemande des contingents des troupes africaines postées sur la ligne Maginot après la remilitarisation de la Rhénanie.

EDMONTON — Le Dr Conrad-A. Gouin est décédé à l'âge de 61 ans à la suite d'une crise cardiaque. Originaire de la province de Québec, il résidait ici depuis 31 ans. Ses cinq frères, tous de Montréal, lui survivent.

# AU SACRÉ-COEUR

**Première Communion et Confirmation**

Jeudi prochain, jour de l'Ascension, nos petits enfants feront leur première communion, à la messe de neuf heures. Depuis longtemps déjà, ils se préparent par la prière et l'étude de leur catéchisme à ce grand jour, inoubliable, où ils recevront pour la première fois dans leur coeur, Celui qu'ils appelent avec tant d'amour le Petit Jésus. Nos dévouées religieuses n'épargnent rien pour faire à ces enfants, de leur première communion, une fête sans égale.

Et dimanche prochain, à 7 h. 30 p.m., Son Excellence Mgr l'Archevêque de Winnipeg administrera à plus de soixante de nos enfants le Sacrement de Confirmation. Ceux de nos enfants qui ne viennent pas à notre école et qui désireraient recevoir la Confirmation ce jour-là avec les autres, devront suivre les cours de catéchisme qui se donneront à l'école les 22 et 23 mai, jours qui précèdent celui de la confirmation. Ces deux jours serviront de préparation spirituelle immédiate pour les confirmants.

# WINNIPEG

**Fédération des Femmes Canadiennes-françaises**

Une assemblée générale des membres de la Fédération aura lieu mercredi le 20 courant, à deux heures quarante-cinq, dans le but de réorganiser la société.

Nous invitons cordialement les dames qui seraient intéressées à la question, à s'y rendre en aussi grand nombre que possible.

* * *

Nous avons reçu d'Ottawa le télégramme suivant:

Ottawa, Ont., 19 mai 1936.
Madame H. R. Baudry,
854, rue Furby,
Winnipeg.

Tel que proposé déjà Bureau National remettra à section Winnipeg Saint-Boniface Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises à l'avenir montant des cotisations payées par elles aussi longtemps que jugé nécessaire et raisonnable par dite section pour oeuvres du Manitoba.

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises
A. W. Marchand (Mme P. E.), Prés. Nationale, Wilhelmine Desrosiers, trésorière; Gilberte Julien, sec.-corr.

LA SECRETAIRE

## Société des Canadiennes françaises du Manitoba

La Société des Canadiennes françaises au Manitoba a donné une partie de cartes dans la salle des Canadiens de Naissance à Saint-Boniface le 15 mai.

Mme J.-J. Daoust en avait la charge, avec l'assistance du comité de réception. Les prix furent gagnés par Mmes E. Couture, J. Caswell-Davis, N.-A. Laurendeau, A. Munroe et Henri Bédard.

## PETITES NOTES

M. Laurier-A. Regnier, avocat, depuis trois ans secrétaire de l'Association libérale de Winnipeg-Centre-Nord, a été nommé président de cette Association. Il succède à M. H.-P.-A. Hermanson, qui vient d'être nommé à un poste du gouvernement. M. Regnier a été candidat libéral dans la circonscription d'Iberville aux dernières élections provinciales.

* * *

Mme E. Chauvière est partie pour Thetford Mines, P. Q., où elle passera l'été chez sa fille, Mme J.-N. Cormier.

# UN CONGRÈS DU PARLER FRANCAIS L'AN PROCHAIN

**Il aura lieu du 20 au 24 juin, à Québec, pour commémorer le premier congrès de 1912.**

QUEBEC — Pour commémorer le 25ème anniversaire du premier congrès de la langue française au Canada, la Société du Parler français tiendra un second congrès qui aura lieu à Québec l'année prochaine, du 20 au 24 juin.

Après les assises mémorables de 1912, il était naturel que cette société songeât à refaire le point sur cette question capitale.

C'est pourquoi, suivant la décision prise par son bureau, en mars dernier, elle vient de former un comité organisateur. Les noms des membres de ce comité seront connus dans quelques jours.

Ce congrès aura à peu près les cadres du premier. L'orientation, toutefois, en sera quelque peu différente, car il portera sur l'esprit français dans la langue, les lois et les moeurs canadiennes.

De telles assises sont de nature à soulever un vif intérêt. Elles devraient réunir dans la vieille capitale de la province de Québec tous ceux qu'intéresse la question française en Amérique.

ROME — On révèle, dans des millieux dignes de foi, que la démobilisation des armées italiennes, dans la péninsule et en Afrique Orientale, se fera plus lentement que Mussolini ne l'avait tout d'abord projeté. La nouvelle crise à Genève en serait la cause.



## La question des mariages mixtes

(Suite de la page 3)

**Liberté religieuse**

La deuxième condition sans laquelle on ne peut obtenir de dispense de mariage mixte, c'est que la partie non-catholique s'engage à laisser entière liberté religieuse à la partie catholique, et que les deux parties s'engagent à faire baptiser et élever dans l'Eglise catholique tous les enfants qui naitront de leur union. Et la troisième condition, c'est que l'autorité puisse juger prudemment, d'après l'ensemble des circonstances, que ces engagements seront respectés.

Oui, mes très chers Frères, il est facile de comprendre que la partie non-catholique ne peut prendre sérieusement ces engagements sans être renseignée sur les points principaux de la foi catholique, sur les obligations pratiques qui lient la conscience du conjoint catholique et sur les conditions requises pour l'éducation catholique des enfants; autrement on s'engagerait en aveugle, ou ces promesses ne seraient plus considérées que comme une simple formalité dont on n'a pas à s'occuper après le mariage.

De même, le prêtre qui expose la demande de dispense à l'évêque ne peut être assuré que ces engagements pris seront respectés, s'il ne connait que de vue la partie non-catholique.

**Décisions formelles**

En conséquence, pour prémunir les fidèles de ce diocèse contre le danger de perdre la foi, pour assurer le respect de la loi de l'Eglise, et la validité des dispenses que nous pourrons être appelé à donner, il est réglé ce qui suit pour l'avenir:

1. Avec chaque demande de mariage mixte, on devra nous adresser un exposé complet des circonstances de chaque cas qui nous permette de juger s'il y a là les causes graves et justes autorisant une dispense, et si l'on peut croire sincèrement que les engagements pris seront respectés.
2. Une série d'instructions sera donnée à la partie non-catholique; généralement la partie catholique aura avantage à suivre ces instructions, qui porteront sur les principales vérités de la religion catholique, sur les obligations pratiques ordinaires de la vie catholique et du mariage en particulier, et sur les moyens d'assurer l'éducation catholique des enfants.

Dans les paroisses organisées où le prêtre résidant est habituellement à la disposition des fidèles, ces instructions devront être données pendant quatre semaines à raison de deux par semaine.

Dans les endroits de mission où le prêtre ne se trouve que de temps en temps et en passant, ces instructions pourront être réduites quant au nombre, mais il faudra toujours, avant de demander ou d'accorder une dispense, s'assurer de l'existence de raisons graves, se rendre compte que la partie non-catholique comprend et accepte dans le détail les obligations qu'elle assume, et avoir l'assurance morale que ces obligations seront respectées.

En aucun cas et sous aucun prétexte il n'est permis d'agir autrement, puisqu'alors la dispense accordée serait nulle et illicite.

3. Les mêmes règlements s'appliqueront pour la revalidation de mariages contractés devant le ministre protestant, à partir du moment où les fidèles auront été suffisamment mis au courant des dispositions de la présente pastorale.

Les prêtres qui font du ministère dans les missions lointaines, et qui ont reçu, par écrit, des pouvoirs sous-délégués de dispenser de l'empêchement de religion mixte, se conformeront en tout aux instructions présentes, et feront des rapports détaillés, d'après les présentes indications, des dispenses qu'ils accorderont à l'avenir.

Notons qu'en plus de ces conditions absolument essentielles pour obtenir une dispense de mariage mixte, la partie catholique (6) est tenue de faire prudemment son possible pour amener son conjoint à la vérité catholique, et que les parties ne peuvent ni avant ni après la célébration de leur mariage devant le prêtre catholique, se présenter devant un ministre non-catholique pour donner ou renouveler leur consentement mutuel (7).

Mes très chers Frères, vous voudrez bien réfléchir aux vérités importantes que je viens de vous rappeler, en inspirer vos vies, les faire comprendre autour de vous, et surtout vous préoccuper d'inspirer à vos enfants et à vos jeunes gens un grand éloignement pour les mariages mixtes et pour les fréquentations qui trop souvent y conduisent.

(6) C. 1662.

(7) C. 1063.

## Neuvaine de messes pour la conversion des juifs, 11-19 juin 1936

La neuvaine pour la conversion des Juifs, placée comme chaque année entre la fête du Saint-Sacrement et celle du Sacré-Coeur, souligne, par le choix de l'époque où elle est fixée, à quel point elle répond à un désir intime du Coeur de Jésus. Notre Saint Père le Pape lui-même semble affirmer le bien-fondé de ce choix en célébrant chaque année la messe pour le retour d'Israël en la fête du Sacré-Coeur. Nous voulons penser qu'un tel exemple, suivi l'année dernière par 24 Archevêques et Evêques du Canada et plus de 200 prêtres de notre pays, sera imité cette année par un plus grand nombre encore.

C'est en se plaçant uniquement au point de vue du salut des âmes que l'Archiconfrérie de prières pour Israël fait appel au clergé et à tous les catholiques. Notre-Seigneur est mort pour les Juifs aussi bien que pour nous; il serait donc anti-chrétien de les exclure de parti-pris quand nous prions pour la conversion des pécheurs, surtout lorsque nous venons à penser que notre divin Sauveur n'a pas voulu choisir pour s'incarner une autre race que la leur ,et que la Vierge immaculée, belle entre toutes les femmes, est aussi une Fille d'Israël.

**Appel au clergé**

Les prêtres qui désirent prendre part à la neuvaine sont priés de nous envoyer leur nom avec le nombre de messes célébrées. S'ils étaient empêchés d'offrir le Saint Sacrifice pour Israël à cette époque, ils pourraient choisir une autre date dans l'année. Ceux d'entre eux qui voudraient s'inscrire comme membres permanents le peuvent, à la seule condition de dire au moins une messe annuelle pour la conversion des Juifs à la date choisie par eux. Une feuille de rappel leur sera envoyée chaque année à l'époque de la neuvaine.

**Appel aux communautés et aux fidèles**

Les Communautés et les fidèles qui désirent apporter leur contribution à la neuvaine de messes peuvent le faire de trois façons:

1. En nous faisant parvenir directement une offrande de messes;

2. En faisant dire la messe pour Israël par un prêtre dont ils nous enverront ensuite le nom;

3. En offrant des messes entendues et des communions dont ils voudront bien nous faire connaitre le total. Ils peuvent y joindre d'autres actes de dévotion tels que: chemins de croix, chapelets, sacrifices, etc., de manière à constituer un bouquet spirituel. Si les messes et les communions ne peuvent être offertes à l'époque même de la neuvaine, on peut les espacer selon la plus grande commodité.

**Appel aux enfants**

Les enfants peuvent s'unir à la neuvaine de la même manière que les fidèles, mais nous nous adressons à eux avec plus d'instances, sachant la puissance de leurs prières. Nous demandons donc aux directeurs et directrices d'écoles de faire connaitre à leurs élèves la neuvaine pour Israël et de l'organiser dans leurs classes sous forme de bouquet spirituel. Les années précédentes, nous avons obtenu jusqu'à 80,000 messes entendues et presque autant de communions. Nous avons l'ambition d'obtenir, en 1936, un plus grand total encore pour la consolation du Coeur Sacré de Jésus et la conversion d'âmes qui lui sont si chères.

N.B. — Prière d'adresser tous les résultats à la Révérende Mère Supérieure, Couvent de N.-D. de Sion, Prince-Albert, Sask., qui donnera aussi avec plaisir des renseignements aux personnes désireuses de connaitre l'Archiconfrérie de prières et de s'y enrôler.